COMMISSION EUROPEENNE

REPUBLIQUE DU TCHAD

« Projet de Conservation et Utilisation Rationnelle des Ecosystèmes Soudano-Sahéliens – Phase 2 en République du Tchad »

Contrat de Services No. 1258/ACT/FED/2007
Financement: 9 ACP CD 015

Rapport Annuel 2009 de l'Assistance Technique

(M. Dethier, A. Nsabimana, P. Huppert, R. Ledauphin)

Février 2010

Association

AGRIFOR Consult SA

(Chef de file)

Belgique

ECO Consult Sepp & Busacker Partnerschaft

Allemagne

GOPA Consultants

Allemagne

Table des Matières

Liste des Acronymes 4

1. PARTIE I : Rapport du Conseiller Technique Principal Marc Dethier 5
   - 1.1. Introduction 5
   - 1.2. Termes de référence du CTP 5
     - 1.2.1. Mettre en œuvre les activités programmées (conformément au Plan de Gestion (PdG) du PNZ et de sa ZP, quand celui-ci sera adopté). 5
     - 1.2.2. Garantir un haut niveau de concertation avec les Autorités centrales ou locales, traditionnelles et administratives, avec les bailleurs du Parc et avec les autres programmes de développement local et de développement rural 13
     - 1.2.3. Elaborer des rapports du programme, préparation et secrétariat des Comités de Pilotage et des réunions de suivi, contribution à la programmation, l'identification et la préparation d'autres programmes ou projets dans des domaines proches 15
   - 1.3. Assurer la bonne gestion du personnel 16
   - 1.4. Appréciation du cadre de la mission et des conditions d'exercice des fonctions 18
   - 1.5. Perspectives 19

2. PARTIE II : Rapport du Responsable Administratif – Alexis Nsabimana 21
   - 2.1. Introduction 21
   - 2.2. Assurer la gestion administrative et l'organisation interne de l'antenne de Ndjamena et du projet en général en contribuant à la bonne gestion administrative et financière de l'ensemble des activités des différents volets en veillant au respect des procédures et en gérant les litiges et contentieux 21
     - 2.2.1. Suivi financier et budgétaire des activités 21
     - 2.2.2. Elaboration des devis programmes et programmation des activités 22
     - 2.2.3. Elaboration des dossiers d'appel d'offres et suivi des commandes faites (consultation, lettres de marchés, réception, transfert de matériels vers la base) 23
     - 2.2.4. Elaboration des TdRs des études à mener et suivi des contrats 24
     - 2.2.5. Organisation des réunions, information des différents partenaires et rédaction des rapports d'activités et comptes rendus des différentes réunions 24
     - 2.2.6. Gestion du personnel et du matériel-s'assurer en particulier que le système de communication entre la base et l'antenne reste toujours opérationnel 24
     - 2.2.7. Suivi et amélioration du système de classement et d'archivage de toutes les données relatives au Parc 25
     - 2.2.8. Formaliser le manuel des procédures administratives, financières et comptables 25

2.3. Relayer le CTP et le volet tourisme pour coordonner les actions de promotion du parc à Ndjamena et développer le réseau de contacts avec des professionnels du tourisme 26
2.3.1. Assurer le suivi interne de la formation et de la politique de visibilité du projet 26
2.3.2. Assurer le lien avec la base de Zakouma et faciliter les relations courantes entre le maitre d'œuvre, le maitre d'ouvrage, la délégation de l'union européenne et d'autres bailleurs éventuels et servir d'interlocuteur permanent du projet à Ndjamena sur l'ensemble des questions et domaines d'activité 26
2.3.3. Perspectives pour la période du 1er janvier au 31 août 2010 (fin du contrat) 27

3. PARTIE III : Rapport de l'AT Logistique – Peter Huppert 28
3.1. Maintenir les ressources physiques du Parc en état et mettre à disposition les moyens de travail aux différents volets 28
3.2. Mettre en œuvre et assurer le suivi et le contrôle des chantiers de construction 33
3.3. Programmer les activités du volet et encadrer les équipes du volet (garage et infrastructures) 33
3.4. Identifier les besoins en formation du personnel du volet 33
3.5. Améliorer les outils de gestion et de suivi : stocks, commandes, parc automobile, etc. 33
3.6. Participer à la préparation des aspects techniques des dossiers d'appel d'offre pour les marchés de travaux et de fourniture 33
3.7. Assurer le transfert de compétence et de connaissance 34
3.8. Conclusions 34

4. PARTIE IV : Rapport de l'AT Lutte anti braconnage– Remy ledauphin 35
4.1. Introduction 35
4.2. Rappels des objectifs de l'AT 38
4.3. Activités menées et réalisation des objectifs de l'AT 38
4.4. Principaux obstacles et problèmes rencontrés 45
4.5. Recommandations 46
4.6. Activités (d'assistant technique) planifiées 47
4.7. Conclusions 49

Liste des tableaux et des figures

Tableau 1 : Niveau de priorité des activités 6
Tableau 2 : Niveau de maitrise d'œuvre des activités 6
Tableau 3 : Le Parc roulant du Projet CURESS II 31

Figure 1 : Case de passage 29
Figure 2 : Hangar de l'avion 29
Figure 3 : Maison de l'AT LAB 29
Figure 4 : Bureau de la logistique 29
Figure 5 : Passerelle 30
Figure 6 : Véhicules donnés par le Ministère du Tourisme 32
Figure 7 : Dégâts sur un véhicule du volet LAB 32
Figure 8 : Le roulement et la composition d'une UMI 36
Figure 9 : Programme de clôture de projet pour l'AT LAB 48

Liste des Acronymes

ACRA	Association de Coopération Rurale en Afrique et en Amérique Latine
ACTION	Cellule d'Appui Conseil Technique et Institutionnel à l'Ordonnateur National
AFD	Agence Française de Développement
APN	African Parks Networks
AT	Assistant Technique
AT LAB	Assistant Technique LAB
ATS	Assistants Techniques
BNMPE	Brigade Nationale Mobile de protection de l'environnement
CCR	Centre Commun de recherche
CSO	Comité de Suivi Opérationnel
CTP	Conseiller Technique Principal
CURESS II	Conservation et Utilisation Rationnelle des écosystèmes Soudano Sahélien
DCE	Délégation de la Commission Européenne
DL	Développement Local
DP	Devis programme
DPN	Directeur des Parcs Nationaux
DPNRFC	Direction des Parcs nationaux des Réserve de Faune et de la Chasse
DUE	Délégation de l'Union Européenne
FCI	France Coopération Internationnale
FED	Fond Européen de Développement
GNNT	Garde Nationale et Nomade du Tchad
IFAW	International fund for Animal Welfare
IOV	Indicateur objectivement vérifiable
IR	Islamic Relief
MAF	Mission Aviation Fellowship
MERH	Ministère de l'Environnement et des Ressources Halieutiques
MIST	Management Information System
OPS	Opérations
PASILD	Programme d'Accompagnement Structurant d'Initiatives Locales de Développement
PDG	Plan de gestion
PNZ	Parc National de Zakouma
RAPAC	Réseau des Aires Protégées d'Afrique Centrale
SIG	Système Information Géographique
TDR	Termes de référence
UMI	Unités mobiles d'intervention
VPS	Volet Protection et Surveillance
WCS	Wildlife Conservation Society
ZP	Zone Périphérique

1. PARTIE I : Rapport du Conseiller Technique Principal Marc Dethier

1.1. Introduction

L'année 2009 a été marquée par des remaniements importants au sein de l'équipe d'assistants techniques du projet CURESS II. L'AT LAB, a donné sa démission et a quitté le projet le 14 juin 2009. A la demande des autorités, l'AT Administrateur a dû quitter le projet et est parti le 5 juillet 2009.

Le nouvel AT LAB a commencé son travail le 15 septembre 2009 ; le nouvel AT administrateur a commencé le 1 octobre 2009. L'AT logistique et le CTP ont exercé pendant toute l'année 2009.

L'équipe nationale a aussi subi des changements. Le chef de projet a été remplacé une première fois le 1 mars 2009, par le chef de secteur Sud Est d'Am Timan qui a assuré l'intérim du poste vacant. En mai 2009, Monsieur Babakar Matar Breme a été nommé chef de projet.

Ce premier chapitre du rapport présente les activités menées par le Conseiller Technique Principal (CTP) au regard des activités qui sont demandées pour ce poste dans les TdRs du projet CURESS II.

Il est également demandé dans les TDRs du projet de donner dans ce rapport une appréciation du cadre de la mission et des conditions d'exercice des fonctions.

1.2. Termes de référence du CTP

Au cours de l'année 2009, le CTP a passé 49% de son temps à Zakouma, 39% à Ndjamena et 12% en congé. La présence à Ndjamena est liée, d'une part, à une nécessité d'être dans la capitale suite aux difficultés rencontrées sur le plan administratif (rédaction des avenants au DP 2008, avec ou sans l'AT Administrateur, rédaction du DP 2009) et d'autre part à la période d'inactivité de juillet à septembre 2009 où le projet était sans devis-programme. Les feuilles de présence (timesheet) envoyées régulièrement indiquent les activités menées quotidiennement soit dans le PNZ, soit à Ndjamena.

1.2.1. Mettre en œuvre les activités programmées (conformément au Plan de Gestion (PdG) du PNZ et de sa ZP, quand celui-ci sera adopté)

Le plan de gestion du PNZ et de sa ZP couvre 5 années, de 2007 à 2011. Il a été validé par le Ministère de l'Environnement et des Ressources Halieutiques le 29 janvier 2009.

Différentes démarches ont été effectuées par le CTP avant la validation du PdG. Une réunion avec le Directeur des Parcs Nationaux, des Réserves de Faune et de la Chasse et le volet Développement Local pour s'entendre sur les modifications à apporter, l'élaboration de la présentation powerpoint (présentée par le chef de projet), un appui à la présentation powerpoint du volet DL, une participation active lors de l'atelier pour le compte rendu final.

Les activités mentionnées dans le plan de gestion se déclinent en activités à niveau de priorité variable. Ces niveaux vont des activités classées comme « essentielles » à celles cataloguées d' « optionnelles ». Un niveau de maitrise d'œuvre est également attribué à toutes les activités. Cela va d'une réalisation interne au PNZ à une réalisation obligatoirement externe au PNZ.

Tableau 1 : Niveau de priorité des activités

Niveau de priorité des activités	Définition	Délais de réalisation
1= Essentiel	Conditionne la bonne gestion du PNZ	Obligatoirement dans les 5 ans
2= Très important	Contribue significativement à la bonne gestion du PNZ	Prioritairement dans les 5 ans
3= Important	Contribue à la bonne gestion du PNZ	Si possible dans les 5 ans
4= Optionnel	Optimise la gestion du PNZ	Dans les 5 ans ou plus

Tableau 2 : Niveau de maitrise d'œuvre des activités

Niveau de maitrise d'œuvre	Définition
A	Interne au PNZ
B	Interne ou externe au PNZ
C	Obligatoirement externe au PNZ

Sur base de ce double classement, les activités jugées « essentielles » ou « très importantes » pour la bonne gestion du PNZ ont été retenues lors de l'élaboration du devis programme qui couvre la période d'octobre 2009 à mars 2011.

La programmation et la coordination des activités des différents volets en associant les Chefs de volet ;

L'équipe du projet CURESS II est constituée de 4 chefs de volet : un chef de volet suivi écologique et sensibilisation, Etienne Bendjadim Ngakoutou, un chef de volet Protection et

surveillance, le colonel Ahamat Ngabo, un chef de volet tourisme, Assani Habib, et un chef de volet logistique, Abakar Abdel Rasoul.

A Zakouma, deux volets – logistique et protection et surveillance – sont appuyés par des ATS : Peter Huppert, au volet logistique, et Rémy Ledauphin, au volet Protection et surveillance.
L'antenne de Ndjamena est dirigée par l'AT Administrateur, Alexis Nsabimana.

Encadré par le Chef de projet et le CTP, se basant sur les activités mentionnées dans le plan de gestion, chaque responsable de volet fixe les grandes activités qui seront menées dans l'année dans le devis programme. Ils mentionnent également leur temps d'exécution (chronogramme).

Chaque trimestre, appuyé par le chef de projet et le CTP, les responsables de volet évaluent les activités menées au cours des 3 mois écoulés. Ils établissent le chronogramme des activités à venir ainsi qu'un cadre logique comprenant des indicateurs objectivement vérifiables pour juger de la réalisation ou non de ces activités.

L'état d'avancement des activités est présenté au comité de suivi opérationnel (CSO) qui, sur base des IOV définis, peut juger de l'avancement des réalisations.

Tous les vendredi matin, une réunion entre les chefs de volets, auxquelles s'ajoutent le comptable et le responsable de la cellule SIG, est supervisée par le chef de projet ou en son absence par le CTP. Au cours de cette réunion, les activités de la semaine sont commentées et les activités de la semaine qui suit définies. Chaque chef de volet exprime ainsi ses besoins par rapport aux autres volets. Au cours de cette réunion, les informations venant de Ndjamena et transmises à la direction du projet sont diffusées aux responsables de volet.

Le CTP a participé aux réunions mensuelles du volet DL et de ses animateurs. Il participe également, quand le personnel de la GNNT est présent à Zakouma, aux réunions de coordination entre le volet LAB et la GNNT. Pour la valorisation du Tourisme à Tinga, le CTP a fait se rencontrer dans le Bureau de Tchad Evasion, le chef de volet, le Directeur de cette société et un pilote de la MAF. A plusieurs reprises, le CTP a été en contact avec cette compagnie aérienne pour assurer le transport de touristes entre Ndjamena et Zakouma. Le CTP a également eu des contacts avec l'opérateur touristique.

- Le suivi-évaluation des activités ;

Le suivi–évaluation des activités des différents volets est effectué par le CP et CTP lors des réunions hebdomadaires où des prises de décision sur les suites à donner aux activités sont prises.

Le suivi-évaluation des activités est contrôlé par la cellule ACTION et la DCE lors des comités de suivi opérationnel.

En 2009, vu les difficultés rencontrées par le projet sur le plan financier et institutionnel, des CSO extraordinaires se sont déroulés en mars 2009 et en mai 2009. Le premier concernait l'établissement d'une feuille de route qui devait permettre au projet de se « ressaisir ». Le deuxième, au mois de mai 2009, qui permit d'analyser l'état d'avancement du projet par rapport à la feuille de route.

Enfin, même si les activités du projet avaient été interrompues depuis au moins le 1 juillet 2009, un CSO s'est tenu en septembre 2009 pour relancer les activités.

Face aux difficultés liées à l'assistance technique, une mission de suivi et d'appui à l'assistance technique exécutée par François Fontaine du bureau d'étude AGRIFOR s'est déroulée en septembre 2009. Le CTP a appuyé la mise en œuvre de cette mission.

- L'identification des missions complémentaires à mener, la définition des Termes de Référence de ces missions et le suivi de celles-ci ;

En Janvier 2009, Jean Luc Séjourné, expert LAB, a terminé sa mission de 6 semaines. Le CTP a appuyé l'expert tout au long de son séjour, en passant notamment un court séjour en brousse en sa compagnie.

En janvier, le CTP a donné son appui dans la rédaction des TDRs de la mission d' « Evaluation à mi parcours et étude institutionnelle du projet CURESS II ». L'expertise a été effectuée par Carlo Paolini en novembre 2009. Le CTP a mis tout en œuvre pour que cette mission se déroule dans les meilleures conditions et a participé activement à la réalisation de celle-ci par ses entretiens avec l'expert.

En février 2009, Frederic Salama, expert LAB, est venu poursuivre sa mission de 3 mois. Le CTP a appuyé cette mission qui a, notamment, identifié parmi les recrues proposées par le MERH les éléments aptes au métier de garde.

Gérard Colin, expert de l'UNESCO, est venu à deux reprises dans le PNZ. Sa première mission en février 2009 était destinée à rédiger un rapport sur la faisabilité d'un dossier de candidature du PNZ comme site du patrimoine mondiale. L'UNESCO ayant accepté la possibilité de classer le PNZ comme site du Patrimoine mondiale, il s'agissait alors de monter le dossier de demande. L'expert est donc revenu en novembre 2009 pour établir la demande d'assistance internationale pour la préparation d'un dossier de candidature du PNZ comme site du patrimoine mondiale. Le dossier de candidature devrait être rédigé en 2010.

Le CTP a travaillé activement avec l'expert avant, pendant et après les deux missions. A la fois pour organiser le planning de son séjour, pour organiser les rencontres avec les différents volets, individuellement et collectivement, ainsi que pour des besoins logistiques. Le CTP a également donné son appui dans la rédaction des documents qui ont été soumis à l'UNESCO.

L'expert LAB Alain Mugele est arrivé dans un premier temps en avril 2009. Une deuxième mission a ensuite été organisée au mois d'août 2009, en saison des pluies. Le CTP a eu de nombreux échanges avec l'expert, seul ou en compagnie des AT LAB (N. Loire et R. Ledauphin) ainsi qu'avec le Colonel Ahamat Ngabo, devenu chef de volet LAB et de N. Taloua, adjoint au chef de volet LAB. Le CTP a appuyé l'expert aussi bien sur le terrain que pour la préparation des réunions de restitution à Ndjamena (présentation powerpoint).

Le CTP a participé à la préparation et à la mission de François Fontaine sur le « Suivi et l'appui à l'Assistance Technique du projet CURESS II » qui s'est déroulée du 21 septembre au 2 octobre 2009.

En juin 2009, Jean Marc Froment (African Park Network) et Jean Pierre Agnangoye (RAPAC) se sont présenté au bureau CURESS II.

En aout 2009, le CP et le CTP ont reçu de la part de Jean Marc Froment différent documents concernant des partenariats public-privés ainsi que des documents concernant des plans d'affaire. L'identification d'une mission plan d'affaire, effectuée par un expert connu d'APN, a été convenue entre ACTION, DCE, AGRIFOR et APN. Le CTP a participé à l'élaboration des TDRs de la mission « préparation d'un plan d'affaire pour la gestion du parc national de Zakouma et de sa zone périphérique ». Cette mission « plan d'affaire » s'est déroulée en novembre 2009.

L'expert identifié pour cette mission, Martin Elling, a reçu un soutient logistique du projet et le CTP a travaillé activement avec l'expert.

A la fin du mois d'octobre, le CTP a reçu un email de l'expert Carlo Paolini, l'informant qu'il arrivait le 30 octobre pour réaliser la mission d' « Evaluation à mi parcours et étude institutionnelle du projet CURESS II». A la demande de l'expert, le CTP lui a envoyé des documents afin de préparer sa mission. C. Paolini est arrivé le 6 novembre 2009 dans le PNZ. Il a participé aux réflexions sur la vision à accorder au PNZ et à sa ZP. Le CTP a collaboré activement à la mission.

En décembre 2009, le CTP a rédigé les termes de référence pour l'actualisation du site WEB de Zakouma. Le savoir faire étant présent à Ndjamena, il s'agit d'une expertise nationale.

- L'actualisation du Plan de Gestion, des stratégies d'intervention et des objectifs à atteindre en collaboration avec les différents partenaires ;

Le plan de gestion élaboré en 2005 prend peu en compte les aspects liés à la périphérie du PNZ. Les zones de migration des éléphants ne sont considérées que dans la partie « corridor » qui jouxte le PNZ. L'appui aux développements des villages périphériques et aux nomades est également peu considéré. Le massacre des éléphants demande que soit revu la vision du PNZ et sa ZP.

Le Parc National de Zakouma est un parc qui fonctionne à deux vitesses. En saisons sèche, il est actif. D'octobre à mai, la faune vient y chercher l'eau qu'elle ne peut trouver ailleurs. Le PNZ est ainsi un véritable refuge. En saison des pluies, de juin à septembre, le parc est inondé et la faune migre à l'extérieur, laissant le PNZ relativement « vide ». Les zones de migration au nord et à l'ouest du PNZ s'étendent sur plus d'une centaine de kilomètre. Elles sont des lieux où l'activité humaine est plus ou moins importante.

Tenant compte des différents acteurs (populations sédentaires et populations nomades) présents dans la ZP et de leurs besoins d'espace, tenant compte de la menace qui pèse sur la faune en saison des pluies et en saison sèche, tenant compte de la nécessité d'harmoniser les besoins des uns et des autres, une vision plus globale a été définie pour la gestion du PNZ et sa ZP. L'écosystème fonctionnel dans lequel joue les différents acteurs a ainsi été défini et doit dans les années futures être mieux compris et cerner.

C'est cette vision qui a été définie et discutée par les différents partenaires (Jean Marc Froment (APN), Mike Fay (WCS), Kadidja Clemence Dambao et Arnaud Blangy (PASILD), Moussa Ahamat (ACRA), Ousman Koi-sual (IR), deux ONGs de la zone du Lac Iro et l'équipe CURESS II) et sur laquelle a été élaboré le plan d'affaire du PNZ et sa ZP.

La protection de la faune, plus spécifiquement des éléphants, a montré ses faiblesses. Entre 2005 et 2009, (3385 ; 617 éléphants), le PNZ a perdu 3268 éléphants (statistiquement) ! Afin de renforcer l'équipe de garde du PNZ, un accord de collaboration a été signé en octobre 2008 entre la Garde nationale et nomade du Tchad (GNNT), la DPNRFC et le Projet CURESS II. Cette collaboration a continué pendant l'année 2009. Des avenants ont été rédigés à cette fin. Des rencontres régulières se sont faites entre la direction du projet et la GNNT. Les quelques difficultés rencontrées pour la signature des avenants sont liés au changement de personnel au niveau de la GNNT. Cette collaboration est maintenue dans la nouvelle vision donnée au PNZ et sa ZP.

La lutte anti braconnage a reçu l'appui de la Brigade national mobile de protection de l'environnement (BNMPE), crée par le Président de la République, à deux occasions. La première, lors de l'assassinat de Droup Abdoulaye en janvier 2009. La BNMPE a arrêté le braconnier assassin. Ensuite une intervention en avril 2009 suite à la recrudescence du braconnage dans le PNZ. A chaque occasion, le CTP est intervenu pour faire appel à la brigade et pour briefer les responsables avant les démarches sur le terrain.

Le protocole de collaboration entre le MERH et le WCS pour la mise a disposition d'un avion au PNZ signé en juin 2008 et valable un an a été renouvelé début du mois de septembre 2009. L'appui de l'avion est indéniable pour le PNZ. Outre les aspects liés à la lutte anti braconnage, il permet d'avoir un regard global sur la situation du PNZ et la zone directement périphérique. Il est un outil de gestion à part entière absolument nécessaire pour le PNZ. Le CTP a suivi l'évolution du dossier à Ndjamena.

Tout en maintenant des contacts directs avec le CCR, le CTP a mis en relation le responsable du suivi des feux de brousse, Dr Jean Marie Grégoire avec le chef de volet suivi écologique. Au début de la saison des mises à feux (novembre 2009), le CCR a proposé une collaboration et établit « un protocole de mesure pour l'estimation de l'intensité des feux dans les aires protégées d'Afrique soudano sahélienne ».

La collaboration entre le PASILD et le CURESS II a débuté par le transfert d'un millions de FCFA au PASILD pour soutenir l'intervention de deux ONGs en périphérie du PNZ. Les deux ONGs identifiées par le PASILD ont été IR et ACRA. ACRA a débuté ses activités dans la région d'Aboudeia en mars 2009. C'est l'ancien chef de volet du développement local, qui, ayant démissionné du CURESS II en février 2009, gère l'ONG à Aboudeia. Islamic relief s'est installé en juin 2009 à Am Timan. Une véritable collaboration a débuté après le mois d'octobre, avec la reprise des activités du projet CURESS II. Le chef de projet et le CTP ont eu une première réunion de travail en octobre 2009. Par la suite, le PASILD, ACRA et IR ont été invités à participer aux débats sur l'élaboration du plan d'affaire pour le PNZ et sa ZP qui se sont tenus en novembre 2009. Au mois de décembre,

une réunion s'est tenue entre les deux ONGs et le projet. La future rencontre est prévue pour le 3 février 2009.

Depuis juin 2009 et plus spécifiquement aout 2009, une collaboration est établie avec African Parks pour assurer la phase de transition entre le CURESS II et CURESS III. Cette 3ème phase du projet appuiera le partenariat public privé entre le Gouvernement tchadien et African parks.

- Le suivi budgétaire et la planification des dépenses pour la bonne exécution des activités à mener dans le respect des procédures ;

Le projet CURESS II au cours de l'année 2009 a été confronté à un désordre financier, lié à l'élaboration des mémoires financiers qui n'ont jamais été transmis en temps voulu à la cellule ACTION et à la DCE.

Les dépenses des deux premiers mois de l'année 2008 ont été couvertes par un avenant au DP2008. Le CTP a participé activement à la rédaction de celui-ci.

Au cours de ces deux premiers mois, il a été signifié au projet qu'il était nécessaire de prolonger par un 3ème avenant, le DP2008 pour couvrir les dépenses occasionnées entre le 1 mars et le 30 juin 2009. Le CTP a participé activement à la rédaction et à la budgétisation de celui-ci.

En avril 2009 et mai 2009, le nouveau chef de projet, et le CTP ont rédigé le devis programme qui devait débuter théoriquement le 1 juillet 2009. Des entrevues, des échanges d'émail entre la DCE, ACTION et le CURESS Il, des relectures pour correction ont conduit à une version presque finalisée en juillet 2009.

A cette date, le DP 2007 n'étant toujours pas clôturé, le projet ne pouvait donc ouvrir un 3ème DP. Finalement, le DP 2007 a été clôturé le 24 aout 2009.

Après une période de 3 mois (1 juillet au 1 octobre 2009) sans activités, l'endossement du DP 2009_2011, le 1 octobre 2009, a relancé les activités pour une durée de 18 mois (fin mars 2011).

Parallèlement à la rédaction de ce DP2009_2011, un 4ème avenant au DP2008_2009 a été élaboré en juin 2009. Cet avenant était destiné a réaménagé le budget initial compte tenu du niveau de consommation réel dans les différentes lignes budgétaires en mai 2009. La cellule ACTION, en la personne de Lambert Cornelissen, a donné un appui pour celui-ci. Dans le

même temps, un réaménagement budgétaire interne de la convention de financement a suivi son cours.

Dans un autre domaine, le CTP contrôle tous les mois la caisse du comptable de Zakouma et la caisse du gérant de Tinga.

1.2.2. Garantir un haut niveau de concertation avec les Autorités centrales ou locales, traditionnelles et administratives, avec les bailleurs du Parc et avec les autres programmes de développement local et de développement rural

Ndjamena

Le CTP a rencontré le Ministre de l'environnement et des ressources halieutiques le jour de l'atelier de validation du PDG.

Plusieurs réunions avec le Secrétaire Générale du Ministère de l'Environnement Mr Mohiddino Mahamat Saleh, pour expliquer l'état d'avancement du projet, les difficultés rencontrées et expliquer les raisons de la succession des différents avenants en présence des conseillers du Ministre.

Le Directeur des Parcs Nationaux des Réserves de Faune et de la Chasse ainsi que son adjoint ont régulièrement été rencontrés, soit au bureau CURESS II, soit dans leurs bureaux.

Des rencontres des responsables de la GNNT, ainsi que de leurs conseillers successifs, pour l'élaboration et la signature du cadre de collaboration entre la GNNT, la DPNRFC et le CURESS II. Un bon suivi de la collaboration a été nécessaire car le personnel de la GNNT, nationaux et expatriés, a changé au cours de l'année 2009.

Des rencontre de la BNMPE, le coordonnateur Colonel Oumar Bassi, le Colonel Al Goni et Colonel Fadoul pour connaitre la suite donnée aux différentes arrestations effectuées dans le PNZ et ZP (Arrestations de février 2009 et d'avril 2009).

Des rencontres avec la Cellule ACTION, notamment en participant à la réunion de coordonateurs de projet FED, et à la Délégation de la Commission européenne.

Am Timan

Les gouverneurs se sont succédés à Am Timan. Le gouverneur Mahamat Zene Alhadji qui avait été évincé en octobre 2008 est revenu le 14 avril 2009. Pendant la mission de l'expert

Alain Mugele (avril 2009) et sous son impulsion, le Gouverneur du Salamat a pris deux décisions, l'une qui porte sur « la création d'une coordination des actions contre le braconnage dans la réserve de faune du Bahr Salamt et sa périphérie », l'autre portant sur la « prise des mesures sanctionnant les habitants des ferricks résidants dans le Parc National de Zakouma et dans la réserve de faune du Bahr Salamat ». Les relations établies avec le Gouverneur pour œuvrer contre le braconnage se sont poursuivies et les rencontres hebdomadaires, conformément aux recommandations de la mission de l'expert, se maintiennent. A travers la structure de coordination de la lutte contre le braconnage présidée par le Gouverneur, le CTP rencontre régulièrement le préfet d'Am Timan ainsi que les différents représentants des forces de l'ordre.

Le CTP a présenté le nouveau chef de projet aux autorités d'Am Timan : SG du Gouverneur, préfet et adjoint au préfet.

Des contacts sont également établis avec l'ONG Islamic Relief. Une programmation des rencontres a été établie afin d'harmoniser les approches des ONGs et du CURESS. La participation du CURESS II aux activités menées par l'ONG IR est effective. A. Konota, le directeur du programme de développement, profite des installations internet du CURESS II à Zakouma.

Aboudeia

La présence des transhumants en périphérie du PNZ pose problème. Ils occupent un espace qui, en leur absence serait utilisé par la faune. Les transhumants, sujet au vol de bétail, possèdent des armes de guerre pour se protéger et protéger leur cheptel. Ces armes de guerre sont utilisées pour braconner. Afin d'éloigner ces braconniers potentiels, le Gouverneur du Salamat a pris des décisions (cfr ci-dessus). Le Marabout Aboul Habib et ses ferricks occupent en saison sèche, une plaine située au Nord du PNZ, la plaine Andouma, « depuis 1420 ». Face aux décisions du Gouverneur, pour ne pas laisser mourir le bétail, le Préfet d'Aboudeia a sollicité de la part de la Direction du projet la possibilité pour cette année d'établir une convention de collaboration pour que les ferricks du Marabout puissent une dernière fois retourner sur le site. D'ici l'année prochaine, une mare devrait être creusée et un puits forés dans une zone éloignée du PNZ pour le Marabout et les ferricks. Après discussion avec le Gouverneur du Salamat, il a été convenu d'établir la convention de collaboration avec le Marabout Aboul Habib, les autorités d'Aboudeia (le Préfet et le chef de canton Arabe Rachid) et d'Am Timan ainsi qu'avec le MERH et le projet. Le CTP a participé à toutes ces démarches.

Le marabout a été rencontré plusieurs fois après la signature de cette convention. De nombreux ferricks se trouvent actuellement au nord du PNZ. Ces ferricks ne dépendent pas tous d'Aboul Habib.

Zakouma

De hautes autorités de Ndjamena sont venues à différentes reprises à Zakouma. Ainsi, nous avons accueilli le Ministre du Plan, l'Ambassadeur de la DCE, le coordonateur de la cellule ACTION, accompagnés par le Gouverneur du Salamat et le préfet à la fin du mois de janvier 2009.

A deux reprises, la Brigade Nationale mobile de protection de l'environnement (BNMPE) est venue à Zakouma. En l'absence de chef de projet, le CTP a pris part à l'organisation de leur mission : arrestation de l'assassin de Droup Abdoulaye (février 2009), arrestation de braconniers (avril 2009).

Des réunions se sont tenues avec le chef de village de Bone pour tenter de trouver une solution aux champs créés dans le PNZ. Le dialogue avec les habitants de Bone est assez tendu et aucune réalisation concrète n'a ponctué ces réunions.

Le Secrétaire Général du Ministère du tourisme est venu en octobre 2009 apporter les véhicules donnés par le Président de la république du Tchad. Le CTP a pris contact avec les autorités d'Am Timan (le Secrétaire général, en l'absence du Gouverneur) pour organiser la réception de ces véhicules. Une réception officielle a ainsi eu lieu le 28 octobre 2009.
Un article sur cette donation de 4 véhicules a été envoyé à l'antenne de Ndjamena ainsi qu'au responsable de la cellule ACTION pour faire écho de cette contribution du Président au soutien du développement touristique pour le PNZ.

1.2.3. Elaborer des rapports du programme, préparation et secrétariat des Comités de Pilotage et des réunions de suivi, contribution à la programmation, l'identification et la préparation d'autres programmes ou projets dans des domaines proches

Le CTP a élaboré le document sur la stratégie de communication du projet, conformément à la requête de la cellule ACTION. En avril 2009, le CTP a élaboré la « fiche projet » du projet CURESS II.
En mai 2009, le CTP a donné un appui au nouveau chef de projet pour la présentation de l'état d'avancement du projet CURESS II à la journée de présentation du bilan 8ème FED, l'état d'avancement des projets du 9ème et 10ème FED.

Le CTP a aidé le service comptable du projet ainsi que celui de la cellule ACTION et DCE lors de l'audit du projet CURESS II. Ceci s'est matérialisé par l'analyse du premier rapport, l'apport d'explication et la recherche de documents manquants nécessaire à la justification de certaines dépenses. Des recommandations de l'audit interne ont ciblé des activités qui ont été incorporées dans le devis programme 2009_2011. En février 2009, le CTP a rédigé le 3 eme avenant au DP2008. Il a eu des réunions de travail avec les différents chefs de volet et AT pour réaliser celui-ci. En Avril, début de la rédaction du DP 2009_2010. Des concertations ont eu lieu avec les différents chefs de volets et les ATs.

Le CTP a apporté les modifications demandées par la GNNT à l'avenant du cadre de collaboration entre la GNNT, la DPNRFC et le projet CURESS. Il a également participé à la rédaction du protocole d'accord sur l'utilisation de l'avion WCS dans le PNZ.

A la demande du Directeur des Parcs Nationaux des réserves de faune et de la chasse, une participation à l'élaboration de la fiche IFAW (fond international pour la protection des animaux) a été effectuée. Le CTP a envoyé le dossier à l'organisation.

Le CTP a participé activement à l'élaboration du plan d'affaire du PNZ et sa ZP, en rédigeant divers chapitres du document.

Le CTP a appuyé l'ONG APN dans la rédaction du projet « opération éléphant ». Cette opération vise à placer des colliers aux éléphants et à sensibiliser les populations périphériques au PNZ sur l'importance de la faune à travers l'autoréalisation de petit film.

1.3. Assurer la bonne gestion du personnel notamment en :

- Veillant à la définition de plans de travail pour le personnel ;

Chaque employé du projet a une fiche de poste qui défini ses tâches.
La planification du travail se fait le vendredi, lors de la réunion hebdomadaire avec les chefs de projet. Le CTP veille aussi à l'organisation de la prise des congés annuelles afin d'assurer une présence du personnel pour que les activités se déroulent normalement.

- Mettant en place un système d'évaluation régulier ;

Un draft de rapport sur l'évaluation du personnel a été rédigé. Au mois de mars 2009, l'ensemble des partenaires à jugé qu'il était mieux qu'une personne externe réalise l'évaluation du personnel. Initialement, cette expertise devait se réaliser au mois de juin 2009. Finalement, aucune suite n'a été donnée. Lors de la mission d'évaluation à mi

parcours du projet, l'expert a réitéré la nécessité d'une expertise sur la Ressource Humaine du projet.

En l'absence de chef de projet, le CTP s'est déplacé à l'inspection du travail pour expliquer et régler un cas litigieux.

- Coordonnant et supervisant l'équipe d'Assistants Techniques ;

Deux changements sont intervenus dans l'équipe de l'assistance technique du projet CURESS II.
Nicolas Loire a donné sa démission et a quitté le projet le 14 juin 2009. Il a été remplacé par Rémy Ledauphin le 15 septembre 2009.

Gérard Motkin, l'assistant technique administrateur, a quitté le projet le 5 juillet 2009. Alexis Nsabimana, le nouvel AT Administrateur, a commencé à travailler pour le projet le 1 octobre 2009. Le CTP a organisé une réunion de coordination entre l'ensemble des ATs.

Le CTP a appuyé le pilote du WCS lors de sa présentation de l'inventaire aérien en avril 2009. Cette présentation s'est déroulée dans la salle de réunion du Ministère de l'environnement et des ressources halieutique

Notons enfin que David Edderai (AFD, FCI) a terminé son contrat à la fin du mois d'aout 2009. Il n'a pas été remplacé.

- Identifiant les besoins de formation du personnel et en concevant un plan de formation du personnel en fonction des besoins du Parc ;

Cette activité est liée à une étude sur les ressources humaines du personnel du projet. Un plan de formation avait été établit pour l'année 2008. Seuls deux personnes, le responsable du volet logistique ainsi que le gérant de Tinga n'ont pas encore, par manque de temps, suivi leur formation.

- Garantissant le transfert de compétences.

Le CTP travaille en parfaite collaboration avec les collègues du volet Direction. Il apporte son savoir faire et faire savoir aux différents chefs de volet.

1.4. Appréciation du cadre de la mission et des conditions d'exercice des fonctions

Le parc national de Zakouma est un parc magnifique ! Seule la pression du braconnage sur l'éléphant reste problématique.

Les conditions de travail sont bonnes. Ci-après sont répertoriées quelques remarques.

- Ordre logistique

L'arrivée des nouveaux véhicules à la fin de l'année 2008 a considérablement facilité le travail au cours de l'année 2009. L'équipement informatique a été installé en février 2009. Toutes les machines à Zakouma sont maintenant fonctionnelles. Des nouveaux ordinateurs ont également été installés à Ndjamena. Le PNZ dispose d'une bonne liaison internet (Géolink).

- Ordre géographique

Le PNZ est éloigné de Ndjamena. En voiture, il faut compter 10 h de trajet. Le transfert de fonds de Ndjamena à Zakouma doit donc toujours se faire avec prudence. Tout transfert de matériaux entre Ndjamena et Zakouma prend du temps. En saison des pluies, la route peut être coupée pendant plusieurs jours empêchant la liaison entre les deux sites.

- Ordre humain

Face aux nombreuses difficultés financières, le CTP a été sollicité à plusieurs reprises par les délégués du personnel pour répondre à leurs questions. Le projet a versé les salaires des mois de décembre 2008, de janvier 2009 et février 2009, à la fin du mois de février. Les salaires du mois de mars, avril et mai 2009 ont été donné à la fin du mois de mai 2009. Face a cette situation, le personnel du projet est entré en grève début du mois de mai 2009.

L'année 2009 aura vu se succéder une série de personnes à des postes clés. Ces changements n'ont pas facilité l'exécution et le fonctionnement du projet. Ainsi, le chef de projet présent à Zakouma depuis plus d'une dizaine d'années s'est vu remplacé dans un premier temps, le 1 avril, par le chef secteur Sud est d'Am Timan. Ensuite, le chef de projet actuelle a été nommé par arrêté Ministériel en mai 2009.

Le responsable du volet Suivi écologique était en formation jusqu'au mois d'octobre 2009. Le responsable du volet développement local a donné sa démission au mois de février 2009. Il faut remarquer que, dès lors qu'un chef de volet est absent, le volet tout entier perd en dynamisme.

Parmi les Assistants techniques, l'AT LAB a démissionné au mois de mai 2009. L'AT Administratif a quitté le projet début du mois de juillet 2009 et l'AT DL, financé par la

coopération française a terminé son contrat à la fin du mois d'août. Le nouvel AT LAB est arrivé et a pris ses fonctions en septembre 2009 et le nouvel AT Administratif le 1 octobre 2009.

Les gardes ont été intégrés à la fonction publique dès le mois de janvier 2009. De ce fait, la LAB a continué même pendant la période sans devis programme (juillet à Septembre). Le fonctionnement de la LAB a été maintenu grâce à l'effort conjoint (CURESS, DCE et ACTION) fournit au mois de juin 2009 pour approvisionner le PNZ avec 15.000 l de carburant.

- Ordre administratif et financier

Les mémoires financiers n'ont jamais été donnés à temps.

Le personnel de la cellule ACTION, en l'occurrence Lambert Cornelissen, nous a bien aidés lors de l'élaboration du DP2009_2011 et lors de la modification du budget de la convention de financement.

- Ordre institutionnel

Le parc national de Zakouma n'a toujours pas de conservateur. L'autorité administrative n'est pas le chef de projet mais le chef de secteur. Il existe une ambigüité dans les responsabilités

1.5. Perspectives

En novembre 2009, la mission d'évaluation à mi parcours du projet CURESS II et la mission « plan d'affaire du PNZ et ZP » ont établi avec l'équipe de CURESS II, un plan d'action pour la période de transition entre le CURESS II et le CURESS III. Les activités prioritaires ciblées et à mener entre novembre 2009 et mars 2011 ont été listées et sont reprises dans un aide mémoire. Se basant sur la nouvelle vision à accorder au PNZ et à sa ZP, définie dans le plan d'affaire, certaines de ces activités prioritaires ne sont pas reprises dans le plan de gestion du PNZ et ZP.

Dans les mois qui viennent, le CTP mettra tout en œuvre pour que ce plan de transition soit respecté. Il va continuer à participer à la rédaction du plan d'affaire pour le PNZ et sa ZP.

La problématique du braconnage à l'éléphant demande à ce que les activités des différents volets soient plus orientées vers un travail qui permet aux communautés rurales (sédentaires et nomades) et aux animaux sauvages de vivre en harmonie. L'espace disponible autour du PNZ fait l'objet de « convoitises », aussi bien pour les sédentaires (cultures du berbéré) que

pour les nomades (couloir de transhumance et lieux de pâture) et les animaux sauvages (besoin d'eau et de site d'alimentation)

Une coordination est à établir entre les différents volets sur cette thématique. La pose des colliers sur 10 éléphants, si possible des matriarches que suivent plusieurs dizaines d'autres éléphants, en avril 2009 en est le début.

Les données seront collectées par le volet suivi écologique. Le volet connaitra ainsi la position des différents groupes d'éléphants. Il transmettra les coordonnées à la LAB qui devra orienter ses équipes de gardes vers la position des éléphants afin de les protéger. Une brigade spéciale éléphant va être créée. Cette brigade spéciale sera constituée de 24 nomades qui seront sélectionnés et recevront une formation. La brigade devrait être en permanence derrière les éléphants.
Les animateurs du volet développement local vont aider les populations sédentaires dans la réalisation des plans de développement locaux pour que ceux-ci incorporent des données environnementales. Le but est d'éviter lors des programme de développement d'accentuer la pression humaine sur le milieu et de créer des activités qui riquent d'entrer en compétition avec la faune sauvage (expl : culture de berbéré dans les couloirs de migration de la faune sauvage). Une équipe d'animateurs nomades sera créée afin de mieux comprendre les transhumants et de les sensibiliser à la protection de l'environnement.

L'opération éléphant devrait susciter un engouement pour le public. Il devrait être informé régulièrement par le site WEB qui est à mettre à jour. Cet engouement devrait accroitre le nombre de visiteurs dans le PNZ. Le volet tourisme va profiter de cette aubaine et s'efforcer de développer d'autres circuits touristiques dans le PNZ.

L'éléphant sera le point focal de l'attention de tous les volets. Le CTP supervisera ces actions et assurera la bonne coordination entre les différents volets.

Au cours des mois qui viennent, la collaboration avec les différents partenaires va se poursuivre : WCS pour l'utilisation de l'avion ; la GNNT pour la lutte anti braconnage ; le PASILD, IR, ACRA, pour le développement en zone périphérique du PNZ et l'élaboration des PDL ; la communauté nomade qui exploite la plaine Andouma, voir d'autres communautés ; le CCR à ISPRA pour la gestion des feux. Le CTP va continuer à entretenir les contacts pour que la collaboration entre les différents partenaires se réalise au mieux.

Le CTP va continuer à maintenir des contacts avec les différentes autorités, qu'elles soient présentes à Ndjamena ou dans les villes périphériques au PNZ. Il a également des contacts avec des chefs traditionnels, sédentaires ou nomades.

2. PARTIE II : Rapport du Responsable Administratif – Alexis Nsabimana

2.1. Introduction

L'AT administratif Gérard Motkin a couvert la période de janvier 2009 à juin 2009 (6 mois).
De juillet 2009 au 1 octobre 2009 (3 mois), le projet n'a pas bénéficié de l'appui d'un AT Adm. Le nouvel AT Admin, Alexis Nsabimana a pris ses fonctions le 1 octobre 2009.

Ce présent rapport, basé essentiellement sur les activités menées par A. Nsabimana pendant les 3 mois prestés en 2009, tient compte des activités menées par AT administratif précédent.

2.2. Assurer la gestion administrative et l'organisation interne de l'antenne de Ndjamena et du projet en général en contribuant à la bonne gestion administrative et financière de l'ensemble des activités des différents volets en veillant au respect des procédures et en gérant les litiges et contentieux

2.2.1. Suivi financier et budgétaire des activités

L'AT Administratif sortant a supervisé la clôture du devis programme n°1. Celui-ci a finalement été définitivement clôturé à la fin du mois d'aout 2009. Ceci permettant l'ouverture du devis programme n°3.

Situation avant la prise de fonction de l'AT au 1er octobre 2009

- Désorganisation de la comptabilité à l'antenne de N'djamena ;
- Faible suivi de la comptabilité de la base à zakouma ;
- Environnement de travail non propice à un travail productif.

Comme conséquence

- Mémoires non transmis à la Cellule ACTION depuis septembre 2008 ;
- Retards dans les réapprovisionnements du compte bancaire du DP ;
- Pas de suivi financier et budgétaire des activités.

Situation à la fin de la période d'octobre à décembre 2009

- Les services comptables ont été réorganisés :
  - Un nouveau comptable ayant une bonne expérience de la comptabilité des projets FED a été recruté à l'antenne de N'djamena et est opérationnel ;
  - Un aide comptable-caissier dynamique a été recruté. Il gère la caisse, les journaux de caisse et de banque, et assure la liaison entre le Responsable administratif et le

Régisseur et le Comptable, et appuie le logisticien que ce soit dans les contacts avec les fournisseurs ou la réception des fournitures.
  - Le suivi du comptable de Zakouma est régulièrement assuré. Sa comptabilité est à jour.

- Les mémoires du DP2 couvrant la période septembre 2008 à décembre 2009 ont été finalisés :
  - Mémoire n°3 et 4 couvrant la période septembre 2008 à Décembre 2008 ;
  - Mémoire n° 5 couvrant la période de janvier 2009 à mars 2009 ;
  - Mémoire n° 6 et 7 couvrant la période de mars à novembre 2009.

- Le mémoire n°1 du DP3 portant sur la période octobre-décembre 2009 a été remis dans les normes. Il a été transmis de manière informelle au mois de janvier et de manière formelle au mois de février pour la transmission à la DUE.

- Le suivi budgétaire des activités est effectué tous les mois afin de vérifier si les lignes budgétaires ne sont pas dépassées et si la consommation du budget progresse de manière régulière. Les réunions sont faites régulièrement entre le Responsable Administratif et les Chefs de volet pour analyser ensemble l'état d'avancement des consommations des lignes budgétaires de leurs volets

La valeur ajoutée de l'AT au niveau des services de la comptabilité a été la réorganisation de cette fonction, y compris la définition claire des attributions entre le comptable de N'djamena, le comptable de Zakouma et l'aide comptable-caissier. Des questions de procédures posées par les comptables sont résolues ensemble. Le contrôle des mémoires avant la transmission à la Cellule ACTION assure une fiabilité plus grande des rapports transmis. La définition ensemble des deadlines et le contrôle du respect de ce deadline est un élément essentiel de la réalisation du programme de ces services. Les outils de gestion de la comptabilité du projet ont été formalisés dans le manuel des procédures.

2.2.2. Elaboration des devis programmes et programmation des activités

L'AT administratif sortant a participé à l'élaboration de l'avenant n°3 au Devis programme n°2. Cet avenant couvrait les mois de février à juin 2009. L'AT administratif a également donné un appui à la rédaction de l'avenant n°4 du DP n°2 ainsi qu'un appui à l'élaboration du DP n°3.

Le devis programme n°3 a été signé le 28 septembre 2009, avant la prise de fonction du nouvel AT Administratif. Cependant, celui-ci participé au CSO du 23 septembre 2009 au cours duquel la programmation des activités du 4ème trimestre 2009 a été validée.

2.2.3. Elaboration des dossiers d'appel d'offres et suivi des commandes faites (consultation, lettres de marchés, réception, transfert de matériels vers la base)

Le processus de passation des marchés a été accéléré tout en respectant les procédures. Etant donné que la date n+3 a été atteinte le 29 septembre 2009 avant la prise de fonction de l'AT, les marchés prévus au DP3 sont des engagements en régie à l'exception du marché d'audit.

Quelques contrats particuliers ont été signés afin de permettre un déroulement normal des activités du projet. Il s'agit de :

- Contrat de bail pour une durée d'une année à partir du 1er octobre 2009 ;
- Contrat de gardiennage pour une durée d'une année à partir du 1er octobre 2009 ;
- Contrat de visite et de soins médicaux avec la Clinique Al Shifa pour une année à partir du 1er octobre 2009.

Les marchés les plus importants passés depuis le 1er octobre jusqu'au 31 décembre sont les suivants :

- Fourniture de 25 000 litres de gasoil à Zakouma ;
- Fourniture des équipements individuels des gardes ;
- Fourniture des pièces de rechange ;
- Installation d'un système internet à l'antenne de N'djamena.

Une demande de dérogation a été initiée auprès de l'ON le 22 octobre 2009 pour pouvoir passer le marché de fourniture de 25 000 litres sur base d'une seule offre de TOTAL. Une réponse positive de l'ON-DUE a été fournie au projet le 18 novembre 2009.

Une demande a été adressée à l'ON le 17 novembre 2009 pour que le projet CURESS bénéficie des procédures flexibles pour la passation des marchés d'internet, de fourniture de 25000 litres de carburant (2ème série), et de fourniture du pont arrière du véhicule Mercedès ATEGO. Une réponse positive de l'ON-DUE a été fournie au projet le 08 décembre 2009.

La valeur ajoutée de l'AT à ce niveau a été la mise en évidence de la situation spécifique du projet CURESS II (nécessité de passer très rapidement les marchés car les activités s'étendent sur une courte période allant du mois d'octobre à mai). Compte tenu de cette spécificité, le projet est éligible aux procédures flexibles dont le Tchad bénéficie jusqu'au 25 février 2010.

La valeur ajoutée de l'AT réside également dans le fait que les procédures de passations de marchés sont expliquées au logisticien et aux comptables avec qui les dossiers de marchés sont traités ensemble afin qu'ils s'approprient l'ensemble du processus de passation des marchés. Le logisticien sur lequel repose le processus de passation des marchés en amont et le suivi des commandes est mieux appuyé. Les paiements sont payés sans retard aux fournisseurs.

Conformément aux recommandations de l'audit sur le CURESS I, le transfert de matériels à Zakouma est accompagné de bordereaux d'expédition et de factures de ces matériels, ce qui permet aux différents volets d'avoir une vue sur les coûts de leurs consommations.

2.2.4. Elaboration des TdRs des études à mener et suivi des contrats

L'AT administratif sortant a assuré le suivi des contrats des missions d'appui de JL Séjourné, F. Salama et A. Mugele, tous trois venus en expertise lutte antibraconnage pour le PNZ.

A l'arrivée du nouvel AT Administratif, les TDR pour les missions qui se sont déroulées sur terrain (évaluation à mi-parcours du projet, élaboration du plan d'affaires) étaient à un stade avancé lors de la prise de fonction de l'AT. Le suivi des contrats en engagements spécifiques relatifs à ces missions est du ressort de l'ON et de la DUE. L'AT a contribué cependant à la réussite de ces missions sur le plan logistique.

2.2.5. Organisation des réunions, information des différents partenaires et rédaction des rapports d'activités et comptes rendus des différentes réunions

L'AT administratif sortant a participé à la réunion de restitution sur l'audit de CURESS I. Il a donné son appui afin que cet audit se passe dans les meilleures conditions de travail possible. Il a apporté ses remarques au premier rapport.

Sur la période allant du 1er octobre au 31 décembre 2009, l'AT a organisé une réunion avec les sections Finances/contrats de la Cellule ACTION et DUE afin d'échanger sur le dépassement des lignes budgétaires du DP2, les factures impayées sur la période de juillet à septembre 2009 qui n'est pas couverte par un DP, les arriérés du DP2 ayant dépassé la période de paiement autorisée (trois mois après la fin de la période de mise en œuvre opérationnelle du DP). L'AT a assuré également un contact régulier avec la Cellule ACTION et la DUE.

Il faut souligner que pour éviter toute confusion de rôles, l'AT se concentre sur des aspects administratifs et financiers pour ce qui concerne cette activité des termes de référence.

2.2.6. Gestion du personnel et du matériel - s'assurer en particulier que le système de communication entre la base et l'antenne reste toujours opérationnel

Etant donné les difficultés de trésorerie, le personnel du projet a été irrégulièrement payé entre le 1 janvier 2009 et le 30 juin 2009.

Le salaire du mois de janvier a été payé en même temps que celui de février, à la fin de ce mois. Le personnel a reçu les salaires du mois de mars et d'avril en même temps que celui du mois de mai, à la fin du mois de mai.

Les contrats du personnel ont pris fin le 30 juin 2009. En l'absence de devis programme, il était impossible de pouvoir reconduire les contrats.

La gestion du personnel a été sensiblement améliorée. Les salaires ont été payés à temps pour les mois de novembre 2009 et décembre 2009 après le versement de l'avance de démarrage. Le mois d'octobre 2009 a connu un retard dû au délai normal de versement de la dotation initiale, le DP ayant été signé le 28 septembre 2009. La communication entre le personnel et la direction s'est sensiblement améliorée.

Les contrats de personnel ont été signés pour six mois à dater du 1er octobre 2009 jusqu'au 31 mars 2010 en prévision de l'évaluation du personnel qui n'a pas encore eu lieu. Le registre du personnel a été constitué. Les dossiers individuels du personnel n'ont pas été reconstitués (aucun dossier du personnel n'est disponible dans l'armoire réservé à cet effet) mais leur collecte a démarré. Leur reconstitution se fera au cours du 1er trimestre de 2010.

2.2.7. Suivi et amélioration du système de classement et d'archivage de toutes les données relatives au Parc

Compte tenu de l'importance du classement et de l'archivage particulièrement dans un contexte de fin de projet et de transition vers le partenariat public-privé, un agent a été mis sur cette activité à temps plein et doté de moyen informatique. Cet agent a malheureusement quitté le projet avant d'avoir réalisé le travail qui lui était demandé. Un stagiaire sera affecté sur cette activité dès l'approbation de l'avenant au DP et sera appuyé par l'archiviste de la Cellule ACTION.

2.2.8. Formaliser le manuel des procédures administratives, financières et comptables

Le draft du manuel des procédures administratives, financières et comptables a été envoyé aux différents partenaires (ACTION-DCE-Direction des Parcs Nationaux) le 09 décembre 2009. Dans ce manuel, des outils de gestion ont été créés ou améliorés et rassemblés dans un document unique. Ces outils sont susceptibles d'améliorer la régularité des traitements des opérations, améliorer la productivité des agents, augmenter la fiabilité des informations produites, et faciliter les opérations de contrôle et de formation de nouvelles recrues. Ce manuel est une contribution non seulement à la bonne gestion du Projet CURESS II, mais également à d'autres projets de la coopération européenne au Tchad. Le manuel a été approuvé par les partenaires du projet (ACTION et DUE) le 29 janvier sous réserve de

prendre en compte leurs observations. Les partenaires ont demandé la mise en application immédiate de ce manuel.

2.3. Relayer le CTP et le volet tourisme pour coordonner les actions de promotion du parc à Ndjamena et développer le réseau de contacts avec des professionnels du tourisme

Cette partie des termes de référence n'est plus d'actualité, car depuis début novembre 2009, un chef de volet écotourisme a été recruté. Un appui est cependant apporté au chef de volet et cet appui devrait s'intensifier dans les prochains jours, car ce dernier devrait rester plus de temps à N'djamena qu'à Zakouma.

2.3.1. Assurer le suivi interne de la formation et de la politique de visibilité du projet

Les activités de formation sont très réduites en fin de projet. Par ailleurs, le premier trimestre n'est pas propice aux formations compte tenu la nécessité de mettre en œuvre très rapidement les activités de démarrage de la saison après trois mois d'activités réduites ou interrompues. Seul le comptable de l'antenne de N'djamena a bénéficié d'une formation sur les méthodes d'audit pendant la période d'octobre à décembre 2009.

La visibilité du projet a été assurée essentiellement par la publication du calendrier 2010 qui est toujours recherché par le public. L'AT a veillé à ce que cette activité soit menée dans les délais.

2.3.2. Assurer le lien avec la base de Zakouma et faciliter les relations courantes entre le maitre d'œuvre, le maitre d'ouvrage, la délégation de l'union européenne et d'autres bailleurs éventuels et servir d'interlocuteur permanent du projet à Ndjamena sur l'ensemble des questions et domaines d'activité

L'AT a mis à profit sa profonde connaissance des partenaires, pour accélérer le traitement des dossiers. La liaison avec les services de l'Ordonnateur National, la Délégation de l'Union européenne, et la Direction des Parcs est bien établie. L'AT se limite cependant à son rôle de responsable administratif, laissant au Chef de projet et au CTP les questions plus opérationnelles.

2.3.3. Perspectives pour la période du 1er janvier au 31 août 2010 (fin du contrat)

Dans le pipeline figurent les activités spécifiques suivantes qui doivent être terminées avant la fin du contrat :

- Contribution à la finalisation de l'avenant n°1 au DP3 et au suivi de son approbation par les partenaires ;
- Passation de tous les marchés importants prévus au DP3 et dans l'avenant au plus tard au mois d'avril 2010 ;
- Remise des mémoires du 1er et 2ème trimestre 2010 ;
- Réalisation d'un suivi budgétaire mensuel ;
- Finalisation de la reconstitution des dossiers du personnel ;
- Préparation des contrats du personnel pour qu'ils soient signés avant le 31 mars 2010 pour une durée allant du 1er avril 2010 au 31 mars 2011 ;
- Réalisation d'un inventaire exhaustif des biens mobiliers et immobiliers du projet pour une bonne transition vers le Partenariat Public-Privé ;
- Remise d'ordre dans les archives du projet ;
- Supervision de la mise en application du manuel des procédures pour une bonne gestion quotidienne du projet.

3. PARTIE III : Rapport de l'AT Logistique – Peter Huppert

3.1. Maintenir les ressources physiques du Parc en état et mettre à disposition les moyens de travail aux différents volets

- *L'entretien régulier des pistes et des ouvrages dans le Parc*

Au cours de l'année 2009 nous avons entretenu 350 km de pistes dans le parc national de Zakouma. Pour rappel, une nouvelle niveleuse est arrivée à Zakouma en décembre 2008. Celle-ci a grandement facilité le travail.

La niveleuse est aussi utilisée pour ouvrir la piste d'atterrissage de Zakouma. En extra, à la demande du Gouverneur de la région du Salamat, elle a été utilisée pour niveler le terrain de football d'Am Timan, qui recevait le championnat régional.

Afin d'assurer un accès au PNZ pendant la saison des pluies, différents tronçons de pistes ont encore été améliorés entre Zakouma et la piste latéritique.

- *Le bon état des bâtiments de travail et des logements du personnel*

La maintenance des bâtiments a été faite de manière régulière et en activités permanentes. Les toitures des maisons des employés ont été renouvelées, aussi bien à Zakouma, que dans les détachements où habitent les gardes.

Les toitures du campement de Tinga ont également été restaurées. A Tinga, la transformation du magasin logistique en dortoir est en cours.

En ce qui concerne les nouveaux ouvrages du PNZ, l'AT logistique a appuyé la finalisation de la construction de la case de passage (8 places). Celle-ci est opérationnelle, bien que le réseau électrique 220 volt doit être installé, et différentes personnes (chauffeurs, étudiants, employés d'ONG,…) y ont séjourné. Comme convenu dans le protocole d'accord entre le MERH et le WCS pour la mise à disposition d'un avion au PNZ, le projet CURESS II a construit un hangar pour l'avion. Les travaux ont été terminé en septembre 2009.

Figure 1 : Case de passage

Figure 2 : Hangar de l'avion

L'AT logistique a également aidé lors de la construction du bureau ATL et de la maison de l'AT LAB. Le bureau est en phase de finalisation et la maison de l'AT LAB est habitable. Seuls certains équipements (chauffe eau et climatiseurs) sont encore à placer. Le matériel a été commandé.

Figure 3 : Maison AT LAB

Figure 4 : Bureau Logistique

Déjà rendu difficilement praticable par les pluies en août 2008, le pont de Tinga a été en 2009 complètement détruit par les eaux. Il était devenu impossible de traverser le Bahr. Un détour de 30 km devait se faire pour le traverser au niveau d'un radier.

En décembre 2009 nous avons commencé avec une fabrication d'une passerelle pour des véhicules légers.

Figure 5 : Passerelle

En 2010, les travaux qui seront menés porteront :

- pour la LAB :
  - la construction de cases pour des gardes à Goz Djerat ;
  - La construction de pistes d'atterrissage pour la surveillance en saison des pluies ;
  - un enclos pour les chevaux.
- pour le campement de Tinga :
  - La finalisation du dortoir ;
  - La réalisation de toilette/douche pour les employés de Tinga ;
  - La construction d'un mirador et d'une aire de pique nique ;
  - La rénovation du bloc panthère ;
  - ainsi que la passerelle à Tinga.
- A Zakouma :
  - Installer l'électricité dans la case de passage ;
  - Finir le bureau logistique.

➢ *La disponibilité des équipements et des moyens de déplacement*

Tableau 3 : Le parc roulant du projet CURESS II

Direction administration		
Toyota Landcruiser Hardtop 18 C 2055 TT Chef de projet	55.385 km	**Bon état**
Nissan 18 C 2168 TT CTP	34.661 km	**Bon état**
Nissan 18 C 2169 TT AT Adminstrateur	9.505 km	**Bon état**
Toyota Double cabine 18 C 2167 TT Directeur de parc	N'djamena	**Bon état**
Base Garage 17 Kva	12.863 H	**Moyen**
Groupe électrogène 44 Kva	6.184 H	**Bon état**
LAB (Protection)		
Toyota HZJ 79 T10 5262....	27.161 km	**moyen**
Toyota HZJ 79 AP 1354 C....	90.229 km	**moyen**
Toyota HiLux double cabine AP 1009 C (la voiture est à Ndjamena)	**N'djamena**	**moyen**
Toyota HZJ 79 T10 5095	53.599 km	**moyen**
Toyota Landcruiser PickUp 18 C 2164 TT	27.064 km	**Bon état**
Volet DL		
Toyota Landcruiser Hardtop David 18 C 1816 TT (l'emplacement de cette voiture est inconnu)	44.752 km	**Bon état**
Mercedes Atego 1317 4x4 18 P 0504 TT	39.282 km	**Bon état**
Moto AG 100 18 M 0545 TT	30.583 km	**Moyen**
Moto AG 100 18 M 0546 TT	29.502 km	**Moyen**
Moto AG 100 18 M 0547 TT	42.675 km	**Moyen**
Moto AG 100 18 M 0548 TT	49.807 km	**Moyen**
Moto AG 100 18 M 0776 TT	46.023 km	**Moyen**
3 Kva		**neuf**
Suivi écologie		
Toyota HZJ 79 18 C 0900 TT	162.309 km	**Moyen**
Volet logistique		
Toyota HZJ 79 18 C 0899 TT	152.841 km	**Moyen**
Toyota Landcruiser PickUp 18 C 2166 TT	21.683 km	**Bon état**
Toyota Landcruiser PickUp 18 C 2165 TT	32.974 km	**Bon état**
Mercedes Actros 3131 18 P 0668 TT	8.413 km	**Bon état**
Caterpillar Niveleuse 120 H	196 H	**Bon état**
Caterpillar Bull D 5	1.646 H	**Bon état**
Caterpillar chargeur 928 E	4.809 H	**Bon état**
Tracteur Massey Fergusson	1.243 H	**Bon état**
2 Kva		**Moyen**
2 Kva		**Mauvais**
Volet éco tourisme		
Toyota LN 166 18 C 1527 TT	65.840 km	**Bon état**
Groupe électrogène 44 Kva	3.127 h	**Bon état**
Moto AG 100 18 M 0549 TT	32.922 km	**Moyen**

Le volet tourisme a reçu du Ministère du tourisme et du développement artisanal 4 véhicules pour renforcer la disponibilité en voiture de vision.

Ce sont des pick up (3 moteurs essence et 1 moteur gaz oil) qui demandent un entretien et des réparations (garniture de frein usée, pompe à essence défectueuse, pas de roue de secours et pas d'outillage de bord).

Actuellement ce sont seulement 3 voitures qui sont opérationnelles. Une a été accidentée par excès de vitesse.

Figure 6 : 4 véhicules donnés par le MT

Une des voitures du volet LAB a également été accidentée à cause d'une vitesse non adaptée. Les dégâts sont importants: châssis déformé, suspension du moteur arrachée, radiateur détruit.

Figure 7 : Dégâts sur une des voitures du volet LAB

3.2. Mettre en œuvre et assurer le suivi et le contrôle des chantiers de construction

Cette tâche est réalisée régulièrement. Aucune remarque particulière n'est à formuler. Voir le point 1, ci-dessus.

3.3. Programmer les activités du volet et encadrer les équipes du volet (garage et infrastructures)

Cette tâche est réalisée quotidiennement : la planification s'effectue de façon courante (réunion chaque semaine à Zakouma), trimestrielle (CSO), semestrielle (rapport semestriel) et annuelle (Devis Programme).

Au-delà des grands travaux (construction, pistes, etc), la tâche première du volet logistique est de répondre autant que possible (en fonction aussi du matériel à sa disposition) aux besoins des autres volets.

3.4. Identifier les besoins en formation du personnel du volet

Le personnel du volet a suivi une série de formation au cours de l'année 2008. En 2009, le chef de volet devait suivre une formation sur l'utilisation d'un logiciel architecture. Mais celle-ci ne s'est pas faite suite aux difficultés de trésorerie pendant la disponibilité de l'intéressé (saison des pluies).

3.5. Améliorer les outils de gestion et de suivi : stocks, commandes, parc automobile, etc.

Le matériel informatique est arrivé à Zakouma en février 2009. Le chef de garage ayant suivi une formation sur les logiciels word et excell, il est actuellement à même d'utiliser ces logiciels pour la gestion des stocks (pièces détachées, carburant,…). L'AT logistique a aidé le chef garage à établir ces fiches de gestion et de suivi.

Les livraisons de commandes se sont nettement améliorées à partir du mois d'octobre 2009, avec l'arrivée du nouvel administrateur.

3.6. Participer à la préparation des aspects techniques des dossiers d'appel d'offre pour les marchés de travaux et de fourniture

Tâche réalisée. Pas de remarque particulière.

3.7. Assurer le transfert de compétence et de connaissance

Le transfert des compétences est aussi géré à la façon d'une formation continue (*Training on the job*).

3.8. Conclusions

Le volet logistique est un volet transversal, au service des autres volets techniques. Les demandes des différents volets sont en général bien résolues.

Notre travail a toutefois été considérablement freiné par l'absence de budget (budget limité entre février et juin 2009, absence de DP entre juillet et septembre) et des approvisionnements de carburant. Les travaux ont bien repris avec le nouveau DP et les nouvelles marches de passation de service revues à la hausse.

Le volet dispose de cadres nationaux volontaires. Le personnel souffre d'identification professionnelle (valeur ajoutée) et parfois de discipline.

Les aspectes à améliorer:
- Ponctualité et discipline du personnel,
- Engagement personnel qualifié.

Dans le contexte de la pérennité du projet et du développement du personnel, un bon encadrement est capital et indispensable.

4. PARTIE IV : Rapport de l'AT Lutte anti braconnage– Remy ledauphin

4.1. Introduction

L'AT Lab, Nicolas Loire, a démissionné de son poste dans le courant du mois de mai 2009. Son remplacant, Remy Ledauphin, a pris ses fonction le 15 septembre 2009.

Bien que rédigé par R. Ledauphin, cette partie du rapport mentionne également les activités menées par l'AT LAB sortant, pendant la période du 1 janvier 2009 au 15 mai 2009.

La prise de fonction du nouvel AT LAB, à la mi-septembre, s'est accompagnée de la rencontre de différentes personnes : du projet lui-même, mais aussi de ses partenaires (DCE, Action, DPN, BNMPE, GNNT, Gouvernorat, Préfecture, etc.). La découverte du PNZ et de sa périphérie, encore, en grande partie, inaccessible par voies terrestres, s'est faite par les airs. L'AT LAB a, ainsi, contribué au suivi aérien de la faune mené par la WCS. Suite à cela, il est revenu sur Ndjamena afin de participer au CSO, puis est retourné au PNZ. Les équipes de protection étaient alors largement en dehors de l'aire protégée et cherchaient à sécuriser la faune dans les couloirs de migration. Début octobre, ces équipes ont réintégré le PNZ. A cette période, est arrivé sur Zakouma, le Colonel Ahmat Ngabo, pour prendre la tête du Volet Protection et Surveillance, en remplacement de Nicolas Taloua, qui devenait son adjoint. Cette période d'adaptation pour l'AT était également une période de transition pour le PNZ et plus particulièrement pour le VPS : fin de l'hivernage/début de saison sèche, retour de la faune, retour des éleveurs nomades, démarrage du DP, réorganisation du VPS, etc.

Cette réorganisation du volet est rapidement apparue comme étant la grande priorité du nouvel AT LAB. Cela constituait également un défi dans le sens où il allait falloir rendre rapidement cette réorganisation effective, afin de faire face aux menaces que constituait le retour des populations nomades autour du PNZ en début de saison sèche, et ce, malgré des contraintes logistiques et des difficultés liés à l'acceptation sociale et administrative de ce changement. Pour rappel, l'un des points clés de cette réorganisation consistait à centraliser les départs et retours de patrouilles et interventions à Zakouma (siège du PNZ) afin de mieux les contrôler, les programmer, assurer l'exploitation des données, garder du personnel sous la main afin de pouvoir réagir promptement à une situation et garantir la confidentialité des opérations. L'autre point important de cette nouvelle organisation était la restructuration du VPS avec notamment la constitution de bureaux spécialisés et plus globalement, la mise en place d'un nouvel organigramme. Enfin, il faut ajouter un système de rémunération des agents beaucoup plus proportionnel à l'effort fourni.

L'un des éléments majeurs de ce nouveau dispositif se trouve être sa force vive : les deux Unités Mobiles d'Intervention (UMI). C'est essentiellement sur ces deux entités qu'allaient reposer les patrouilles et interventions dans le PNZ et sa zone périphérique. Il fallait donc au plus vite, les organiser, les constituer et leur donner un mode de fonctionnement. Rapidement, Nicolas Taloua, qui dans cette réorganisation devenait le Chef Bureau Opération et Instruction (BOI) et l'AT LAB décidèrent que ces UMI devaient être constituées de 3 équipes (A, B et C) de 8 éléments chacune, dirigée par un chef d'équipe qui pouvait également être chef d'UMI ou chef d'UMI adjoint. Concernant le roulement de ces équipes, il était décidé qu'elles tourneraient sur un cycle de trois semaines : une semaine à disposition du VPS (interventions, contrôle de marchés, perquisition et déguerpissement de campements et ferricks, petites patrouilles, instruction, etc.), une semaine de patrouille, enfin une semaine de repos. Il est à noter que conformément au protocole d'accord entre le projet CURESS II et la GNNT, des opérations mixtes allaient continuer d'être menées. Le roulement et la composition d'une UMI apparaissent ci-dessous :

Roulement d'une UMI

	Semaine 1	Semaine 2	Semaine 3
Equipe A	D	P	R
Equipe B	R	D	P
Equipe C	P	R	D

Composition d'une UMI

Equipe A : un chef d'UMI/chef d'équipe + 7 gardes
Equipe B : une chef d'UMI adjoint/chef d'équipe + 7 gardes
Equipe C : un chef de patrouille + 7 gardes

D	A disposition du VPS
P	Patrouille
R	En repos

Figure 8 : . Le roulement et la composition d'une UMI.

Du fait de son inexpérience concernant le personnel du VPS, l'AT LAB confia la composition de ces équipes au Chef BOI. Pour autant, il l'appuya et le conseilla sur les critères de sélection (capacités d'encadrement, homogénéité entre les équipes, évaluation du personnel). Une période de transition fut improvisée entre l'ancien système (patrouilles assurées par les détachements) et le nouveau (patrouilles assurées par les équipes composant les UMI), mais le roulement fut réellement mis en place le 31 octobre 2009. La mise en pratique de ce système allait rapidement se heurtait à un certain nombre de problèmes logistiques qui pour certains n'avaient pas été anticipées dans le DP (problème du logement, du transport des gardes vers et à partir de Zakouma, de la nutrition, de la centralisation des chevaux, etc.) et, pour d'autres, résultaient de manquements matériels (nombre de postes radio portatifs insuffisants pénurie de piles GPS, manque de véhicules, etc.). Malgré tout, le maximum a été fait pour mobiliser les équipes et mettre les gardes sur le terrain. Ainsi, les gardes étaient laissés dans leurs « détachements » d'origine, le VPS assurant leur transport entre ceux-ci et la base du volet à Zakouma. Une garnison sous tente y était montée afin de

les accueillir lors de leur période à disposition. Une partie de leur prime de patrouille était prélevée de manière à leur garantir la disponibilité de vivres sur le terrain. Les chevaux étaient ramenés sur Zakouma, de même que les manœuvres chargées d'assurer leurs soins, etc.

Concernant le nouvel organigramme du VPS, il s'est agit de mettre en œuvre les différentes entités retenues dans le DP, sachant que cet organigramme avait été conçu par le précédant AT LAB. Outre les UMI que nous venons d'évoquer, il s'agissait de mettre en place du personnel au niveau des postes périphériques (Goz Djerat, Kiéké et Ibir), de constituer un bureau de coordination du renseignement (B2), une salle d'Opération et de Suivi (OPS), une section administrative et d'assurer la logistique du volet. Le bureau B2 fonctionne partiellement. En effet, si l'adjoint a été nommé, l'Etat n'a pas affecté d'officier de renseignement comme responsable à même d'échanger des informations avec les différents services et administrations de la zone. L'adjoint supervise de son coté un réseau de 9 informateurs. Ce réseau est essentiellement situé au Nord-Est et à l'Est du PNZ et a déjà livré quelques informations qui ont été exploitées au niveau de la justice. L'équipement du bureau a été partiellement perçu mais une commande est en cours. La salle OPS est, elle aussi, partiellement opérationnelle. Le responsable OPS et l'opérateur radio sont en poste, les procédures opérationnelles ont été établies, le suivi des équipes de terrain, amélioré. Par contre, une grande partie du matériel de communication et de l'équipement informatique fait défaut, mais, là encore, une commande est en cours. Concernant la section administrative, celle-ci est, par contre, opérationnelle. Le responsable et son adjoint ont été nommés. La section a bénéficié de mobilier et d'un poste informatique supplémentaire. Les suivis « personnel-armement-matériel », ivoire ou carcasses, sont assurés en continu. Concernant la logistique, trois chauffeurs ont été gardés et cinq manœuvres ont été ramenés sur Zakouma afin, notamment, de s'occuper des chevaux. A ce sujet, le volet s'attache toujours les services de l'aide-vétérinaire. Concernant les postes périphériques, si des gardes-barrières ont été nommés et que l'AT LAB et le chef BOI ont souhaité que ces derniers soient encadrés par un chef de poste, il y a toujours amalgame avec les gardes censés être remis au secteur. En décembre 2009, l'affectation des gardes n'était toujours pas signée, freinant grandement l'opérationnalité de la nouvelle stratégie de la LAB.

Malgré ces différentes difficultés, un effort constant a été fournit de manière à ce que les équipes aillent sur le terrain.

Durant le 4ème trimestre 2009, ce n'est pas moins de 57 patrouilles qui ont été menées (contre seulement 29 lors du 4ème trimestre 2008), dont une quinzaine en mixte avec la GNNT. Durant ces patrouilles dans le PNZ, 15 pêcheurs, 6 éleveurs et 4 suspects de braconnage ont été interpellés et transférés à la justice d'Am Timan. Durant les missions de perquisition en zone périphérique, 26 armes ont été saisies. Le déguerpissement de 143 tentes et un village illégal a par ailleurs été mené dans cette même zone. Il faut, tout de même, déplorer un cas de braconnage. En effet, trois carcasses d'éléphants ont été

retrouvées, le 19 novembre 2009, non loin de la piste menant de Zakouma à Kiéké. Des recherches sont en cours pour interpeller les responsables.

4.2. Rappels des objectifs de l'AT

Tel que stipulé dans les TDR de l'AT LAB, les résultats que celui-ci doit contribuer à atteindre sont de *mettre en place un dispositif de lutte anti-braconnage efficace et renforcer les capacités du Volet Conservation et LAB en matière de lutte anti-braconnage*.
Toujours d'après ces TDR, les activités devant être menées en 2009 consistaient à *améliorer encore le dispositif ou à renforcer les acquis de l'année 2008, appuyées encore par des missions court terme spécialisées*.

4.3. Activités menées et réalisation des objectifs de l'AT

***R2-A1 Recruter les nouveaux gardes, recycler les anciens gardes et assurer la formation et l'équipement de tous,* via :**

- Actualiser les TdR des agents afin d'augmenter le niveau recrutement :

Des nouveaux gardes nommés par le Ministère de l'Environnement et des ressources halieutiques sont arrivés au PNZ début du mois de mars 2009. Ces nouvelles recrues ont bénéficié d'une formation donnée par l'expert LAB, F. Salama et l'AT LAB sortant. Parmi ces recrues, et suite à la formation donnée, les personnes jugées inaptes à un travail de garde ont été recalées.

L'AT LAB sortant a défini une nouvelle organisation de la LAB. Dans celle–ci, il mentionne les activités propres à chaque poste : chef de volet, adjoint au chef de volet, responsable radio, responsable salle opération, etc.

- Organiser le recrutement au niveau national :

Comme écrit précédemment, des nouvelles recrues sont arrivées dans le PNZ au mois de mars 2009.

- Mise en place d'un programme de formation interne au volet :

Les gardes du PNZ ont reçu plusieurs formations venant d'expertises externes. JL Séjourné, au mois de janvier 2009 ; F Salama de février à Avril 2009, ainsi qu'A Mugele en Avril 2009 et Août 2009 ont apporté leur savoir faire aux gardes. Des cours théoriques et

pratiques ont été donnés sur l'orientation, le maniement des armes, l'orientation, les déplacements en brousse, les techniques de combat, etc.

En octobre 2009, l'AT LAB a mis en place l'organisation proposée par son prédécesseur.

Dans le cadre du nouveau roulement des Unités Mobiles d'Intervention, chaque équipe se trouve une semaine durant à la disposition du VPS. Il a été prévu que durant cette semaine, les équipes mèneraient des patrouilles courtes, des interventions, mais suivraient également des séances d'instruction. Durant la période considérée, les différentes équipes composant les UMI ont ainsi pu suivre des cours sur la présentation du nouveau dispositif LAB, des cours de corps à corps (dispensées par l'AT LAB), des cours théoriques de combat (dispensées par le chef de VPS adjoint), des cours sur l'utilisation du GPS (par le responsable SIG), enfin des cours de législations (dispensées par le chef de VPS).
En marge des formations destinées aux UMI, des actions de renforcement des capacités ont été dispensées à d'autres éléments du VPS. Ainsi, le personnel de la section administrative a vu ses connaissances en informatique renforcées (ex : perfectionnement sur l'utilisation d'Excel, récupération des points GPS par interface GPS-PC) et le personnel de la salle OPS a été formé au report de points GPS sur la carte afin de suivre la position des patrouilles.

- Commander l'équipement nécessaire aux gardes :

La commande pour l'équipement individuel des gardes a été lancée et les trois fournisseurs ayant répondu à l'appel d'offres ont été rencontrés sur Ndjamena. Suite au rapport technique et à l'étude des pro-formats, un fournisseur a été identifié. Les équipements ont été réceptionnés fin décembre 2009 et devront parvenir au VPS, début janvier 2010. Sur la liste figurant au DP, ont été commandés et réceptionnés les équipements individuels suivants : uniformes, chaussures de type « rangers », ceinturons, ceintures, cartouchières, moustiquaires, shorts, t-shirts, cheiches, bérets verts, chaussures de sport, ponchos, badges Tchad, chaussettes militaires et chaussettes de sport. Il est à noter que les fournisseurs ayant répondu à l'appel d'offres n'ont pas été en mesure de fournir des sacs de couchages, tapis de sol et tentes individuelles adéquates. Il conviendra donc de commander ces équipements à l'étranger. Les gourdes (+ quarts et housses) et les sacs à dos ont été commandés et pris en charge par WCS. A ce sujet, une commande de l'ONG américaine comprenant ces équipements, mais aussi deux ordinateurs portables, deux copieurs multifonctions, un moniteur, des talkie walkie, six appareils photos numériques et six paires de jumelles a été préparée en partenariat entre le pilote WCS et l'AT LAB. Ces équipements devraient arriver au Tchad dans le courant du mois de janvier 2010. Il faut ajouter que WCS a également commandé un lot de postes radio portatifs qui devrait arriver à peu près à la même période. Une commande de fournitures de bureau pour le VPS a été préparée et transmis à la direction du projet. Ces fournitures ont été réceptionnées, hormis certaines

cartouches d'encre (difficile à trouver à la capitale). Quelques piles pour les GPS ont été livrées, mais en quantité insuffisante. Il est d'ailleurs à noter que l'AT LAB a permis que l'association française Sitatunga fasse don d'un chargeur et d'un lot de piles rechargeables qui devraient permettre de palier à d'éventuelles ruptures de stock et représenter une alternative écologique et économique aux piles classiques. A la demande de l'AT LAB, le projet a pu récupérer du mobilier (bureaux, tables, bancs et étagères) et confectionner un tableau noir (pour les cours). Ces équipements ont été fournis au VPS. A cela, il faut ajouter que l'AT LAB, le chef de VPS et son adjoint ont préparé une demande d'équipement auprès de l'Etat. Cette demande qui comprend des chevaux, des armes de poing, des rations de combat, des vivres, des tentes, des camions militaires, des voitures de type pick-up et des motos, a été remise au gouverneur du Salamat par le chef de VPS. De manière globale, une évaluation des besoins matériels du VPS a été conduite par l'AT LAB et certaines démarches pour les satisfaire sont en cours (avenant au DP, sponsoring, etc.).

- Formation des cadres du VPS (mission d'appui) :

Jean Luc Séjourné, en janvier 2009, a formé 37 cadres du VPS. Cette formation portait sur les techniques de combat, le tir, les premiers secours, la topographie et la transmission.

Un rapport « Mission d'appui et de renforcement des capacités du volet LAB par une amélioration du fonctionnement du volet et de l'efficacité des patrouilles », Février 2009, Jean-Luc Séjourné, est disponible.

R2-A2 Diversifier les systèmes et les méthodes de patrouilles de LAB, **dont :**

- En collaboration avec le pilote de WCS mettre en place un programme de surveillance aérienne et d'intervention.

Une étroite collaboration entre le pilote WCS et l'AT LAB a permis de bien utiliser les informations collectées lors des vols de surveillance afin de programmer et orienter les patrouilles et interventions. Ainsi, des cartes, annexées des points GPS, mentionnant les différentes observations (ex : hardes d'éléphants, ferricks à proximité du PNZ, bétail dans le PNZ, etc.) menées en vol, ont pu être fournies par le pilote à l'AT LAB qui a intégré ces informations dans la rédaction des fiches de patrouille. Le survol de certaines zones aura, par ailleurs, pu être planifié conjointement. A ce sujet, certains vols auront permis de repasser au même endroit afin, par exemple, de constater si des ferricks avaient bel et bien été déguerpis.

- Mission d'appui (encadrement terrain) :

En 2009, trois missions ont appuyé la LAB :

- De décembre 2008 à Janvier 2009 : Mission de Jean Luc Séjourné ;
- Du 5 février au 5 mai 2009 : Mission de F. Salama ;
- Du 7 avril au 21 mai 2009 et du 2 août au 31 août 2009 : Mission d'Alain Mugele.

- Mise en place de patrouilles mixtes avec la GNNT :

Les patrouilles mixtes entre les gardes du PNZ et les garde de la GNNT sont des activités courantes qui se sont déroulées pendant toute l'année 2009.

Durant la période d'octobre à décembre 2009, une à deux patrouilles mixtes par semaine ont été réalisées. Qu'elles aient été pédestres ou équestres, ces patrouilles ont été menées exclusivement en partenariat avec le Détachement de la GNNT de Goz Djérat, dont le Capitaine s'est montré particulièrement collaboratif. A l'inverse, des appels ont été lancés à l'autre Détachement de la GNNT limitrophe au PNZ, celui de Kiéké (situé au Sud), mais n'ont guère rencontré de mobilisation. En moyenne, une à deux patrouilles mixtes par semaine ont été réalisées. Dans le cas d'une patrouille mixte hebdomadaire, une équipe de 8 éléments du VPS se voyait renforcer d'éléments de la GNNT. Dans le cas de deux patrouilles mixtes hebdomadaires, une équipe du VPS étaient divisée en deux fois 4 éléments, chaque groupe de 4 se trouvant renforcé d'éléments de la GNNT. Afin d'accroître la participation des éléments de la GNNT et de faciliter la programmation de patrouilles et opérations mixtes, l'AT LAB a proposé aux cadres de la GNNT de participer à la réunion de programmation hebdomadaire du VPS. Malheureusement, la participation de ces officiers n'a duré que quelques séances. Le manque de moyens de transport leur permettant de se rendre d'Am Timan à Zakouma explique en grande partie cela.

- Mise en place de patrouilles avec VHL servant de base de patrouille.

L'utilisation de véhicule pour des actions de lutte antibraconnage a été effective durant toute l'année 2009. Elle améliore la surveillance du PNZ. Notons que les gardes continuent à patrouiller le PNZ à cheval.

Durant la période d'octobre à décembre 2009, deux types de patrouilles ont été essentiellement utilisés : les patrouilles équestres et les patrouilles pédestres. Dans ce dernier cas, le VHL aura permis de déposer l'équipe sur le secteur à patrouiller, aura éventuellement permis de transférer l'équipe au sein du secteur ou d'un secteur à un autre, mais ne sera jamais resté sur place, afin de servir de base aux patrouilles. Il est vrai que le VPS a souffert d'une pénurie de véhicules (accident, réquisition…) et qu'il était alors difficile d'immobiliser un véhicule pendant tout le temps d'une patrouille.

- Mise en place d'une réunion bimensuelle avec le délégué ministériel de MONGO.

Le délégué du MERH, basé à Mongo, n'est pas venu à Zakouma. Il a été rencontré plusieurs fois à Ndjamena.

Depuis octobre 2009, aucune visite au Délégué ministérielle de Mongo n'a été organisée. Par contre, lors de son arrivée, l'AT LAB s'est entretenu avec le Directeur des Parcs Nationaux. De plus, de nombreuses rencontres avec le secteur (chef de secteur adjoint, assurant l'intérim du chef de secteur sortant) ont eu lieu à Am Timan et Zakouma.

- En collaboration avec la GNNT intensifier les perquisitions dans les ferricks et villages.

Cette activité a été réalisée de manière continue pendant toute l'année 2009. Les différents experts ont montré les techniques de perquisition afin que celles-ci se déroulent avec une sécurité maximale.

Durant le 4ème trimestre 2009, pas moins de huit missions de perquisition et déguerpissement de ferricks ont été menées, cinq d'entre elles ont été menées en collaboration avec la GNNT. Durant ces missions, pas moins de 84 ferricks ont été perquisitionnés et déguerpis. Un village illégal a été également déguerpi. Ces opérations auront permis de saisir 26 fusils de guerre (Mas 36, Mas 49, AKM et M14).

R2-A3 Créer de nouveaux détachements de surveillance dans le parc et/ou à sa périphérie immédiate.

- Créer de nouveaux détachements si le projet bénéficie, tel que sollicité déjà, d'un renfort de gardes nomades.

Il n'a pas été envisagé de créer de nouveaux détachements composés de gardes nomades, éventuellement renforcés de gardes du PNZ. Comme il est mentionné plus haut, rendre réellement opérationnel (pour le PNZ) des détachements GNNT tels que celui de Kiéké, semble prioritaire. Il faut, tout de même, ajouter qu'il a été envisagé de mettre en place un camp de toile mixte au niveau de la plaine de Gara afin de dissuader les éleveurs de s'y installer, mais du fait d'un nombre insuffisant de tentes collectives, cette opération n'a, malheureusement, pas pu être organisée.

R2-A4 Mobiliser et déployer, en saison pluvieuse, des gardes pour la surveillance de la grande faune dans les zones d'accueil situées en Z.P

Le dispositif de saison des pluies a été déployé dès le mois de juin 2009. Différentes bases ont été activées : Dagour, Darasna, Ibir, Am Timan ; la ville d'Am Timan devenant le centre névralgique des opérations.

L'avion du WCS et le pilote restaient basés soit à Am Timan, soit à Darasna. Un nouveau site devrait être opérationnel pour la saison des pluies de 2010. Il s'agit du village de Siref, situé en bordure de la zone de migration nord des éléphants et de la faune du PNZ.

A l'arrivée de l'AT LAB, à la mi-septembre 2009, le dispositif de saison des pluies était en place. Ainsi, une grande majorité des éléments du VPS se trouvait en dehors du PNZ, notamment à Daresna, afin de patrouiller dans le couloir de migration des éléphants au Nord du parc. Dans ce même couloir, ces éléments étaient renforcés par le Détachement GNNT de Dagour. L'AT LAB aura, tout de même, rendu visite à l'équipe du VPS en place sur le site de Daresna début octobre 2009, quelques jours avant le retour de celle-ci au PNZ.

R2-A5 Faire valider le nouveau règlement intérieur du PNZ (cette tâche sera sous la responsabilité de la direction du projet, en étroite collaboration aussi avec le MEQVPN et DPNRFC).

Par contre, *l'AT LAB appuiera directement la préparation, validation et application d'un règlement spécifique aux gardes (règlement de discipline)*.

Le règlement d'ordre intérieur du PNZ a été validé en février 2009. Le volet LAB, comme les autres volets du PNZ, appuie la mise en œuvre de ce règlement.

Par contre, dans le Rapport annuel 2008 de l'assistance technique, Nicolas Loire mentionnait déjà qu'*un règlement de discipline générale du corps des gardes a été réalisé et transmit à la DPNRFC courant 2ème trimestre 2008 pour avis et validation mais aucune suite n'a été donné par la direction.* Fin 2009, il ne semble pas que la situation se soit décantée.

R2-A6 Mettre à jour les bases de données (SIG) de la LAB

Cette activité a été continue pendant l'année 2009.

Cependant, dès son arrivée, l'AT LAB a constaté un retard significatif dans la mise à jour de la base de données SIG LAB. Le responsable SIG, chargé de cette mise à jour, s'en est justifié par une surcharge de travail et par le fait que les détachements tardaient à faire parvenir leurs données de patrouille au siège du VPS. Le nouveau dispositif, préconisant un départ et un retour de patrouilles directement à ce dernier, venait donc remédier à ce

problème. Toujours, est-il que le pilote WCS et l'AT LAB envisagèrent de développer une base de données propre au VPS, en utilisant le logiciel MIST. La direction du projet fit alors savoir qu'elle préférait que les données du VPS, comme des autres volets demeurèrent centralisées. Afin de faciliter la récupération des points GPS, l'AT LAB mis à la disposition du VPS un câble de transfert et installa un logiciel d'interface GPS/PC (*DNR Garmin*). Il forma, ensuite, le responsable administratif et son adjoint à leur utilisation, mais aussi à la mise en forme des données avant transmission au responsable SIG. Ces opérations permirent un gain de temps considérable et allégèrent grandement le travail de saisie, fort rébarbatif et sujet à erreurs. Outre, la mise à jour de la base de données par le responsable SIG, l'AT LAB demanda à ce dernier de produire des cartes retraçant les itinéraires empruntés et les observations relevées pour chaque patrouille. Ces cartes (format image) furent classées dans un document *Excel* facilitant leur consultation et leur exploitation.

De façon transversale dans ce volet, les activités suivantes sont également prévues :

- Remise en état du "batiment secteur" afin d'en faire des bureaux, salle radio/OPS, armurerie, stock etc :

La remise en état du « bâtiment secteur » afin d'en faire le siège du VPS a été réalisée fin 2008. Par contre, la réorganisation du VPS a conduit l'AT LAB à préconiser une réaffectation de certains locaux en fonction du nouvel organigramme. Celui-ci s'est, par ailleurs, rapproché de la direction du projet afin de récupérer du mobilier pour équiper ces locaux.

- Remise à niveau du réseau radio :

Cette activité n'a pas été conduite durant la période considérée. Par contre, des postes portatifs ont été commandés par WCS.

- Mise en place d'un système de suivis Personnels Armement Matériels

Le suivi Personnel Armement Matériel est mis à jour en utilisant les outils mis en place par le précédent AT LAB. L'actuel a par contre apporté certaines améliorations comme la base de données qui permet de consulter rapidement les ordres de mission et compte-rendu des patrouilles.

- Mise en place d'un système de suivis des patrouilles / carcasses / accrochages / arrestations.

Ces suivis ont été, là encore, mis en place par le précédent AT LAB et continuent d'être mise à jour.

- Assermentation des agents lettrés.

Cette activité n'a pas été conduite durant la période considérée, mais un contact, dans ce sens, a été pris avec le procureur d'Am Timan.

- Mise en place du programme de travail des cadres du volet.

Plutôt qu'un véritable de programme de travail, une réunion hebdomadaire de programmation a été mis en place. Outre la direction du VPS, y sont conviés la direction du projet, celle de la GNNT, enfin celle du secteur.

Afin d'optimiser les informations et outils à la disposition de la LAB, l'expert veillera à maintenir une étroite collaboration avec les autres volets, et tout particulièrement avec la logistique, le volet SIG et le volet suivi écologique.

4.4. Principaux obstacles et problèmes rencontrés

Devant certains problèmes récurrents (effort de patrouille insuffisant de certains détachements, manque de confidentialité des opérations, indiscipline, insuffisance du suivi judiciaire, lacunes au niveau du renseignement, etc.), le précédent AT LAB a élaboré un plan de réorganisation du dispositif de protection du PNZ. Ce plan a été largement repris dans le DP3 (ayant démarré le 1er octobre 2009). Le mettre en œuvre devait donc permettre de régler nombre de ces problèmes auxquels le VPS avait été confronté depuis trop longtemps. Hélas, comme on pouvait s'y attendre, l'avènement du nouveau dispositif ne s'est pas fait sans difficultés et, au 31 décembre 2009, il n'était toujours pas totalement effectif. Comme souvent, le changement fait peur, voire soulève un front de mécontentements, d'autant quand celui-ci bouleverse des travers bien établis et opère un tri dans les rangs du personnel. Non seulement, cette réorganisation prône une gratification à ceux qui vont sur le terrain et y produisent des résultats (primes de patrouilles et de saisies), plutôt qu'une prime fixe quelque soit l'effort fourni, comme auparavant, mais aussi et surtout, elle impliquait de se séparer de ceux qui s'étaient montrés incompétents et inaptes, ces éléments devant être remis à la disposition du Secteur Sud-Est pour qu'ils mènent des travaux plus adaptés à leurs cas. Malgré que cette réorganisation, intégrée dans le DP, ait été validée par l'administration de tutelle, il convenait que cette partition des agents entre le VPS et le Secteur fut proposée par le Chef de Secteur au Gouverneur du Salamat pour signature.

Finalement, compris et accepté par tous et signé par le Gouverneur du Salamat, le fait est que cette « remise au secteur » aura trainé trop longtemps et aura obligé à une cohabitation forcée entre l'ancien et le nouveau dispositif, entre les gardes retenus et ceux qui devaient être renvoyés vers le secteur. En ce sens, cette réorganisation a engendré un malaise social qui s'est traduit par nombre de conflits plus ou moins larvés, venant entraver l'avancée de la nouvelle stratégie. Il faut ajouter que la mise en œuvre de cette stratégie a, également, été confrontée à nombre de problèmes logistiques, soit parce que les équipements étaient devenus vétustes ou insuffisants (ex : radios, chevaux,…), voire venaient à manquer (ex : piles GPS), soit et cela s'est avéré plus fâcheux, parce que les besoins n'avaient pas été anticipés (ex : logement des gardes, tentes, vivres, enclos à chevaux…). Les techniciens du VPS ont du faire face à ces difficultés relationnelles, organisationnelles, matérielles, etc. et ont fait le maximum pour envoyer les gens sur le terrain.

Une des contraintes majeures rencontrées par l'AT LAB a été la faible implication du nouveau chef de volet LAB dans l'organisation des activités du volet.

La direction du projet aura été saisie par l'AT LAB concernant ce comportement préjudiciable au bon fonctionnement du VPS, mais à la fin de l'année 2009, très peu d'évolutions ont été constatées.

4.5. Recommandations

Afin de remédier à certains dysfonctionnements du dispositif de protection du PNZ et afin d'améliorer l'efficacité de ce dispositif, un certains nombres de recommandations sont proposées. La liste qui suit ne se prétend pas exhaustive, mais est purement indicative. Elle est le fruit de l'expérience et de la réflexion de l'AT LAB. Elle se décompose en recommandations à court terme d'une part, à long terme d'autre part.

- ✓ Recommandations à court terme :
  - o Finaliser la remise au secteur de certains agents afin de retrouver une certaine sérénité, de régler certains problèmes logistiques et d'avancer dans la mise en place de la nouvelle stratégie (ex : mise en œuvre de postes périphériques à même de mieux contrôler les accès au PNZ, ainsi que la circulation à l'intérieur de celui-ci).
  - o Mettre en place un pool de gardes de réserve afin de remédier aux absences (permission, maladie, etc.) et afin de satisfaire aux missions diverses (escorte et autres).
  - o Améliorer la discipline au sein du VPS et retrouver un esprit militaire.
  - o Renforcer les capacités du personnel du VPS (ex. : formations en informatique et à l'utilisation de certains moyens de communication pour le personnel des bureaux, instruction en réglementation, combat, tir, corps à corps, techniques d'interpellation, secourisme, etc. pour les gardes).
  - o Régler les problèmes logistiques (acquisition de nouveaux chevaux, d'un enclos à chevaux, de nouveaux postes radio portatifs, etc.).
  - o Augmenter les moyens de la GNNT (à Kiéké) et augmenter le nombre d'opérations communes.
  - o Diversifier les méthodes de lutte anti-braconnage (patrouille de nuit, patrouille motorisée, dispositif à deux équipes, etc.).
  - o Améliorer l'exploitation des données de surveillance aérienne dans la programmation des opérations et la coordination des équipes au sol grâce à l'avion.
- ✓ Recommandations à long terme :
  - o Au niveau de la LAB proprement dite, une augmentation des moyens matériels et humains permettrait une augmentation de l'effort de patrouille et une meilleure couverture spatiale du PNZ par les patrouilles. La création d'une unité spécialisée dans la protection des éléphants, comme l'ont préconisé certains, permettrait ainsi de disposer de plus de moyens dans ce

sens, mais permettrait également une meilleure connaissance des déplacements des éléphants, tout en assurant une protection accrue de ces derniers.

- En amont de la LAB, il importe de développer un réseau d'informateurs tout autour du PNZ, d'améliorer les relations avec les autres services (BST, ANS, Gendarmerie, etc.) et de sensibiliser et d'intéresser (lien conservation-développement) les populations et autorités locales afin de constituer une ceinture de vigilance autour de l'aire protégée. Il importe également de développer l'investigation afin de démanteler les réseaux de trafiquants d'ivoire et d'arrêter les commanditaires du braconnage.
- En aval de la LAB, l'interpellation et le transfert des braconniers, trafiquants et assassins de gardes, de même que de manière plus globale, le suivi judiciaire des infractions dans le PNZ, constituent une autre priorité. De même, il importe de mener des actions anti-corruption comme l'ont préconisé certains. Il convient donc de promouvoir ces activités de manière autonome, ou en impliquant différents partenaires : BNMPE, GNNT, Gendarmerie, association locale, ONG internationale, etc. Il importe, par ailleurs, que ces opérations bénéficient d'un large retentissement et donc qu'elles soient médiatisées.
- A plus large échelle, il importe que le VPS s'intègre dans un projet et/ou une aire protégée qui bénéficie d'une structure autonome financièrement, administrativement et juridiquement pérenne et adaptée au contexte locale. La démarche entreprise depuis quelques temps par APN offre un espoir en la matière mais, dans tous les cas, il importera que l'équipe assurant la gestion du PNZ soit forte et soudée, qu'elle partage une vision réellement intégrée, pour protéger durablement le patrimoine de Zakouma, tout en faisant de l'aire protégée un outil de développement qui ne fera que renforcer sa protection.

4.6. Activités (d'assistant technique) planifiées

La planification des activités de l'AT LAB pour 2009 couvrira la période du 1er janvier au 9 septembre, date de la clôture du contrat d'assistance technique du projet CURESS II. L'un des objectifs majeurs de l'AT LAB sera donc de laisser aux cadres nationaux, mais aussi aux agents du VPS, des connaissances et des outils à même de leur permettre de gérer les activités du VPS sans soutien extérieur. Cela nécessitera de renforcer leurs capacités dans les différents registres inhérents à la protection du PNZ (renseignements, patrouilles, interventions en zone périphérique, interpellation, suivi judiciaire, coordination des opérations, planification, administration, logistique, etc.). En début d'année, il s'agira d'assoir la réorganisation du nouveau dispositif tel que prévu dans le DP3, notamment des

différents bureaux (administration, B2, OPS) et équipes de terrain (UMI, pool de gardes de réserve, postes périphériques). En fin de période, durant la saison des pluies (de juin à septembre), il s'agira de mettre en place un dispositif permettant d'assurer la sécurité des populations animales en migration. De manière globale, outre ces questions de réorganisation et de durabilité du dispositif, l'AT LAB devra veiller, au quotidien, à ce que tout soit mis en œuvre pour assurer la protection de la faune du PNZ, en premier lieu des éléphants.

Activités	Janv	Févr	Mars	Avri	Mai	Juin	Juil	Août	Sept
Formation des cadres du VPS afin qu'ils puissent assurer la gestion des activités de manière autonome	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Encadrer la réorganisation du dispositif LAB du PNZ	■	■							
Encadrer le développement du bureau B2 (système de primes d'information, base de données braconniers, formation de l'adjoint B2,…)	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Encadrer le développement de la salle OPS (mise en place des équipements, formation du personnel OPS,…)	■	■	■	■	■	■			
Encadrer la section administrative (formation du personnel, amélioration du suivi des patrouilles,…)	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Développer un sytème de suivi judiciaire (création d'une base de données suivi judiciaire, médiatisation de certaines, affaires, organisation de transfert,…)	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Renforcer les capacités des gardes par des actions de formation (réglementation, corps à corps, techniques d'interpellation, tir, combat,…)	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Diversifier les systèmes et méthodes de patrouille	■	■	■	■	■	■			
Faciliter l'organisation, la logistique et le suivi des patrouilles (améliorer la programmation et la préparation des patrouilles, garantir l'équipement,…)	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Mobiliser et déployer, en saison pluvieuse, des gardes pour la surveillance de la grande faune dans les zones d'accueil situées en Z.P						■	■	■	■
Faciliter la collaboration avec la GNNT (faciliter la logisitique des détachements GNNT, promouvoir les opérations mixtes,…)	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Faciliter la mise en place des postes périphériques, améliorer le contrôle des accès et de la circulation au niveau du PNZ	■	■	■	■	■	■			
Participation aux réunions de coordination à Am Timan. Assurer les échanges avec les différents partenaires du VPS	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Faciliter l'organisation, la logistique et le suivi des opérations menées en zone périphérique : contrôles, percquisitions, déguerpissements (améliorer la programmation et la préparation de ces opérations, garantir l'équipement,…)	■	■	■	■	■	■			

Figure 9 : . Programme de clôture de projet pour l'AT LAB.

4.7. Conclusions

Comme nous avons pu le voir, le gros du travail de l'AT LAB aura été de faciliter la mise en œuvre du nouveau dispositif de protection du PNZ, tel que prévu dans le DP3 et notamment de mettre en service les deux UMI, véritable force vive de ce dispositif, tout en assurant la protection des populations d'éléphants présents dans le parc. Il aura été également question de mettre en place et de développer un certain nombre d'entités (OPS, B2 notamment). Cette réorganisation aura, trop souvent, buté sur des problèmes logistiques, sur des problèmes structurels et humains. Les défis à court terme seront donc de régler les problèmes logistiques, entériner la répartition du personnel entre le secteur et le VPS, etc. de manière à aller plus en avant dans la mise en place du nouveau dispositif. Afin de garantir une pérennité à ce nouveau dispositif, il conviendra, en outre, rapidement de régler la question du Chef de VPS, de garantir la discipline au sein du VPS, de continuer à améliorer les capacités du personnel, de poursuivre l'amélioration de la logistique et de l'organisation des patrouilles, de mieux exploiter les différentes sources d'informations pour leur programmation, mais aussi et surtout, de développer et d'améliorer les entités en charge de « l'amont » de la LAB, le renseignement, et « l'aval », l'interpellation et le suivi judiciaire. Ces dernières améliorations passeront certainement par le développement de synergies avec des partenaires identifiés ou à identifier du PNZ. La volonté de léguer un dispositif qui sera humainement, matériellement et tactiquement, efficace et autonome, que ce soit en saison sèche ou en saison des pluies, devra guider les derniers mois de la mission de l'AT LAB.